

PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH)



2019-2022

Mise à jour 2020 et bilan 2019



Ville de
Saguenay

Adopté par le comité exécutif le 23 mai 2019
Résolution VS-CE-2019-483

TABLE DES MATIÈRES

Rédaction du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH)	3
Lexique	4
Préambule et cadre légal	5
Mot de la mairesse de Saguenay	6
Le PAIPH	7
Mission	7
Engagement	7
Objectifs	7
Clientèle cible	7
Plan d'action, mise à jour et réalisations	7
Rôle et responsabilités des membres du comité de travail (CT)	8
Rôle et responsabilités des membres du comité consultatif (CC)	9
Sous-comités (SC)	10
Portrait de l'organisation	11
Mission et valeurs	11
Territoire et habitants	11
Services municipaux	12
SECTION 1 – Aménagement urbain et lieux publics	15
Chaussée, trottoirs et déneigement	16
Stationnements et traverses de rue	17
Mobilier urbain sur la voie publique	20
Lieux publics, commerces et terrasses	20
Aménagement des parcs et espaces verts	21

SECTION 2 – Immeubles	22
Accessibilité intérieure	23
Accessibilité extérieure	24
Information, signalisation et système de sécurité	25
Fournisseurs de services	25
SECTION 3 – Programmes, services emploi et formation	26
Programmes, services et approvisionnement	27
Emploi, intégration et maintien	30
Sensibilisation et formation	31
SECTION 4 – Loisir, culture, sports, plein air et vie communautaire	35
Art, culture, patrimoine et bibliothèques	36
Arénas, sports et plein air	40
Vie communautaire, participation citoyenne et organismes	45
Événements	48
Mise en œuvre du plan d'action	50
SECTION 5 – Sécurité, prévention et intervention	54
Sécurité incendie	55
Service de police et cour municipale	57
SECTION 6 – Transport	61
Transport en commun et transport adapté	62
SECTION 7 – Communications	66
Remerciements	69

Rédaction du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) 2019-2022

La rédaction du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH) a été rendue possible grâce à la participation des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées, des citoyens en situation de handicap ainsi que du personnel municipal.

La démarche de réflexion s'est effectuée par le biais de différents mécanismes de consultation :

- Bilan et perspectives du plan d'action 2016-2018;
- Rencontres du comité consultatif;
- Rencontres du comité de travail;
- Rencontres des sous-comités de chaque sphère d'intervention du plan d'action;
- Rencontre de planification stratégique avec le comité consultatif et le comité de travail;
- Requêtes et demandes déposées par les citoyens et organismes au PAIPH.

Ainsi, les mesures et les obstacles identifiés tiennent compte du quotidien des personnes en situation de handicap ainsi que des réalités de chacun des services municipaux.



LEXIQUE DES ACRONYMES

ADHIS	Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay
AMM	Aide à la mobilité motorisée
APDPH	Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière
ARLPH	Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean
ARPTC	Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean
AU	Accessibilité universelle
CC	Comité consultatif
CIUSSS	Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean
CRDP	Centre de réadaptation en déficience physique Le Parcours
CRDITSA	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme
CT	Comité de travail
INTER	Interassociation des personnes handicapées du Saguenay
GOPHS	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay
MADA	Municipalité amie des aînés
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAIPH	Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées
SAAQ	Société de l'assurance automobile du Québec
SAR	Société de l'autisme Saguenay–Lac-Saint-Jean
SC	Sous-comité
STS	Société de transport du Saguenay

PRÉAMBULE ET CADRE LÉGAL

Cadre légal

En vertu de l'article 61.1 de la *Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale*, les municipalités de plus de 15 000 habitants doivent produire, adopter et rendre public annuellement un plan d'action à l'égard des personnes handicapées. De plus, chaque année, les municipalités assujetties à la loi doivent déposer à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) leur plan d'action à l'égard des personnes handicapées ou bien la mise à jour de leur plan d'action, en plus de lui transmettre un bilan des actions réalisées durant l'année.

Au-delà de l'obligation gouvernementale, c'est avec sérieux et engagement que depuis 2004, la Ville de Saguenay entreprend des actions dans le but d'améliorer l'accessibilité universelle de ses services et des infrastructures publiques qui lui appartiennent. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH). Ce plan d'action constitue un outil de travail fort efficace qui permet à Saguenay de structurer et planifier ses actions ainsi qu'identifier les améliorations à apporter pour le bien-être et l'épanouissement des personnes en situation de handicap sur son territoire. La Ville de Saguenay produit un plan d'action triennal qu'elle modifie et adapte aux réalités des personnes handicapées par le biais de sa mise à jour annuelle.

Depuis janvier 2011, le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire a la responsabilité de la mise en œuvre du *Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées* (PAIPH) de la Ville de Saguenay. La prémisse de base du plan d'action 2019-2022 s'insère dans une continuité des grands champs d'action ayant été mis en place en 2016, 2017 et 2018. La structure de consultation ayant subi certaines modifications, cela a permis un maillage fort efficace entre les gens du milieu et la municipalité menant à l'atteinte des résultats escomptés et à la mise en place de projets d'envergure pour les prochaines années. Le travail de toutes les parties impliquées permet de développer des projets adaptés, répondant aux besoins identifiés par le milieu, et d'en faire la promotion de façon efficace.

Pour assurer la réalisation du plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées 2019-2022, deux comités principaux œuvrent de concert : le comité de travail (représentants municipaux) et le comité consultatif (représentants du milieu et citoyens). Cette concertation donne lieu à un partenariat efficace. Le plan d'action 2019-2022 est divisé en sept sections rassemblant les observations, les obstacles, les actions, les indicateurs de réussite ainsi que l'échéancier prévu :

Section 1 : Aménagement urbain et lieux publics

Section 2 : Immeubles

Section 3 : Programmes, services, emploi et formation

Section 4 : Loisir, culture, sports, plein air et vie communautaire

Section 5 : Sécurité, prévention et intervention

Section 6 : Transport

Section 7 : Communications

Mise à jour et bilan

Chaque année, la municipalité a l'obligation d'effectuer une mise à jour de son plan d'action à l'égard des personnes handicapées ainsi qu'un bilan des actions réalisées. Cela assure d'agir conséquemment à l'évolution des besoins de citoyennes et citoyens en situation de handicap et des obstacles rencontrés au quotidien.

MOT DE LA MAIRESSE DE SAGUENAY



Chers amis,

Le Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées, communément appelé PAIPH, est un dossier qui nous tient particulièrement à cœur à Saguenay. Depuis maintenant plusieurs années, les services municipaux identifient annuellement quelques projets à développer en vue d'améliorer non seulement nos services à cette clientèle, mais aussi la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens vivant avec un handicap. Ce sont les petits gestes qui permettent d'optimiser les infrastructures et l'environnement urbain afin de favoriser une cohabitation harmonieuse.

C'est en concertation avec le milieu que sont déterminées les priorités, ainsi que la pertinence des suggestions et leur faisabilité. Nous souhaitons être à l'écoute de ces personnes, car elles nous guident efficacement dans nos actions. C'est pourquoi leur participation à l'élaboration de ce plan triennal est essentielle, et nous les en remercions.

Chaque année, tous les protagonistes impliqués dans ce dossier se retrouvent afin de réévaluer contextuellement les interventions qui y sont énoncées, leur pertinence, ainsi que d'identifier d'éventuelles bonifications. Cette nouvelle étape de réflexion permet de revoir certains éléments et d'adapter rapidement ce qui doit l'être en fonction des nouvelles réalités, qu'elles soient technologiques ou inhérentes au milieu. La mise à jour annuelle constitue ni plus ni moins un outil de contrôle de la qualité de nos interventions grâce à une rétroaction concertée. Elle nous permet aussi de mesurer concrètement les résultats et d'en faire part aux parties prenantes.

Merci à toutes les personnes qui consacrent du temps à ce plan d'action et qui ont à cœur d'améliorer la qualité de vie de tous en vue d'un milieu inclusif, d'une ville où chacun se sent chez soi, en harmonie avec la communauté. Le conseil municipal de Saguenay vous soutient dans ces démarches et vous encourage à poursuivre les efforts vers une accessibilité universelle des lieux et services de notre belle ville!

Josée Néron

Mairesse

PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES (PAIPH)

Mission

La mission du PAIPH est de favoriser l'intégration sociale, scolaire et professionnelle des personnes handicapées de la Ville de Saguenay par la mise en place de diverses actions visant à contrer les obstacles à l'accessibilité universelle, en partenariat avec le milieu communautaire et les citoyens.

Engagement

Dans un but d'équité, dans une perspective du droit à l'égalité et dans une approche inclusive, la Ville de Saguenay s'engage à considérer les principaux éléments pour aménager des parcours sans obstacle afin de réduire ou d'éliminer les difficultés liées au déplacement des personnes en situation de handicap et favoriser leur participation citoyenne pleine et entière dans leur communauté.

Objectifs

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures municipales;
- Se doter d'équipements favorisant l'accessibilité des services et infrastructures;
- Aménager des espaces publics accessibles;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.

La Ville de Saguenay travaille pour et avec la communauté en situation de handicap.

Clientèle ciblée

Sur la population globale de la ville de Saguenay, 13 160 personnes âgées de 15 ans et plus et 570 enfants âgés de moins de 15 ans vivraient avec une forme d'incapacité selon les plus récentes données statistiques¹ (recensement de 2012). En ce sens, élaborer des stratégies pour assurer leur participation active dans la communauté est primordial. Ainsi, le PAIPH englobe toute personne vivant notamment avec :

- Une déficience liée à la mobilité;
- Une déficience intellectuelle;
- Une déficience visuelle;
- Une déficience auditive;
- Une maladie dégénérative;
- Un trouble de santé mentale;
- Un trouble du spectre de l'autisme;
- Un trouble de la parole.



Bref, toute personne dont l'accessibilité universelle est compromise temporairement ou de façon permanente.

Plan d'action, mise à jour et réalisations

Les plans d'action, les mises à jour ainsi que les projets et actions réalisées sont disponibles en ligne à handicap.saguenay.ca.

Pour toute information, contactez-nous :

Téléphone : 418 698-3200 poste 2
Courriel : paiph@ville.saguenay.qc.ca
Site Internet : handicap.saguenay.ca



¹ OFFICE DES PERSONNES HANDICAPÉES DU QUÉBEC (OPHQ). *Estimations de population – Régions administratives – 02 Saguenay-Lac-Saint-Jean*, [En ligne], diffusé le 3 octobre 2018. [https://www.ophq.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/Estimations_de_population_2012/DOC_Estim_pop_2012_R02.pdf] (Consulté le 11 janvier 2019).

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ DE TRAVAIL (CT)

Le comité de travail a pour but de répondre aux besoins et aux priorités exprimées par le milieu pour permettre l'intégration des personnes vivant une situation de handicap à la Ville de Saguenay.

Il a pour mandat d'analyser, de prioriser et de superviser l'élaboration du plan d'action par la mise en place et le développement de différents projets visant à réduire les obstacles à l'accessibilité dans les services et infrastructures de la ville de Saguenay.

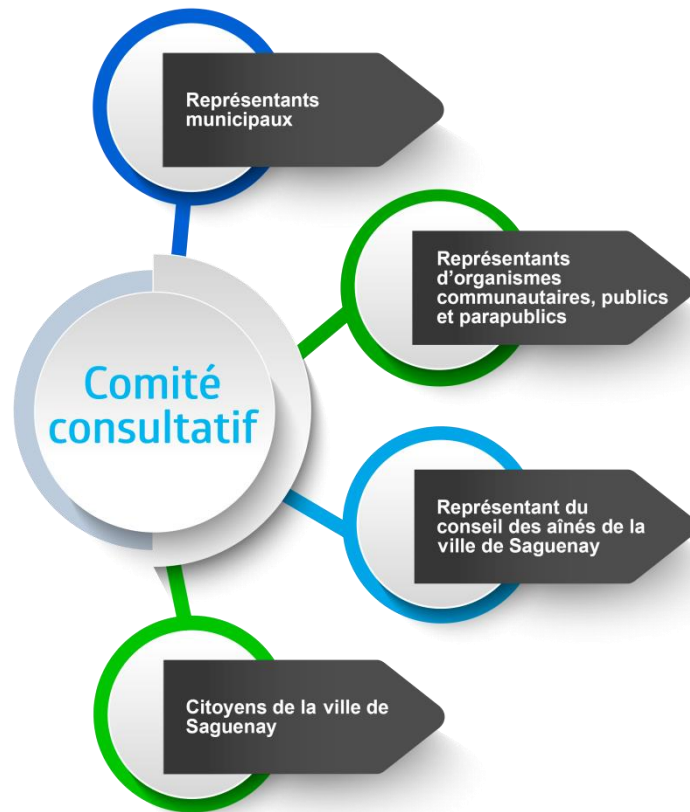


COMITÉ DE TRAVAIL (REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX)	
Bureau de l'arrondissement de Jonquière	Vacant
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arts, culture et bibliothèques	1 membre
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division plein air et vie communautaire	3 membres
Service de la culture, des sports et de la vie communautaire – Division arénas et sports	1 membre
Service du génie	1 membre
Service d'Hydro-Jonquière	1 membre
Service de police	1 membre
Service de sécurité incendie	1 membre
Service des communications et des relations avec les citoyens	1 membre
Service des immeubles – Division immobilisation	1 membre
Service des ressources humaines	1 membre
Service des travaux publics	1 membre
Société de transport du Saguenay	1 membre
Service du développement durable et de l'environnement	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)	1 membre
Total	17 membres

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF (CC)

Le comité consultatif a pour but de nourrir le partenariat PAIPH/organismes communautaires ayant pour clientèle les personnes handicapées.

Il a pour mandat d'informer, de conseiller, d'outiller et de diffuser les actions mises en place dans le cadre du plan d'action afin que ces dernières soient adaptées aux besoins et à la réalité des personnes handicapées, qu'elles soient connues du milieu communautaire et des personnes en situation de handicap.



COMITÉ CONSULTATIF (REPRÉSENTANTS DU MILIEU ET CITOYENS)	
Association pour la promotion des droits des personnes handicapées de Jonquière (APDPH)	1 membre
Association pour le développement de la personne handicapée intellectuelle du Saguenay (ADHIS)	1 membre
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARLPH)	1 membre
Association Renaissance des personnes traumatisées crâniennes du Saguenay–Lac-Saint-Jean (ARPTC)	1 membre
Centre de réadaptation en déficience physique (CRDP) Le Parcours – Déficience visuelle, auditive et aides techniques	1 membre
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme (CRDITSA)	1 membre
Citoyens de la ville de Saguenay	4 membres
Conseil des aînés de la ville de Saguenay	1 membre
Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay (GOPHS)	2 membres
Intégration La Baie	1 membre
Interassociation des personnes handicapées du Saguenay (INTER)	1 membre
Loisir-Plus	1 membre
Société de l'autisme Saguenay–Lac-Saint-Jean (SAR)	1 membre
Ville de Saguenay	2 membres
Total	18 membres

SOUS-COMITÉS (SC)

Les sous-comités réunissent des membres du comité consultatif et du comité de travail qui y siègent par intérêt et expertise. Il y a un sous-comité de travail par sphères d'intervention (sections du plan d'action).



SOUS-COMITÉS PERMANENTS

SC Aménagement urbain et lieux publics	9 membres du CC 7 membres du CT
SC Immeubles	8 membres du CC 4 membres du CT
SC Transport	9 membres du CC 1 membre externe 5 membres du CT
SC Programmes, services, emploi et formation	3 membres du CC 3 membres du CT
SC Loisir – Culture	5 membres du CC 4 membres du CT
SC Loisir – Sports & vie communautaire	6 membres du CC 5 membres du CT
SC Sécurité, prévention et intervention	4 membres du CC 4 membres du CT
SC Communication	5 membres du CC 4 membres du CT

PORTRAIT DE L'ORGANISATION

Mission de la Ville de Saguenay

Dans une perspective de développement durable, la Ville de Saguenay se donne pour mission d'offrir des services municipaux de qualité et équitables et d'assurer le développement cohérent de son territoire. Pour ce faire, la Ville :

- Exerce un leadership qui stimule l'engagement des élus, du personnel, des citoyens et des partenaires envers Saguenay;
- Offre des services municipaux qui répondent aux besoins avec efficacité, économie et efficience;

- Actualise un modèle de gestion responsable;
- Mise sur l'expertise et les compétences de ses employés;
- Met en valeur ses spécificités : créatrice de richesse et intégratrice de projets de développement, qualité du milieu de vie, ville portuaire et aéroportuaire, ville éducative, ville de plein air, ville culturelle.

Valeurs de la Ville de Saguenay



Territoire et habitants

Saguenay compte près de 146 606 habitants et sa superficie est de 1 165 km², soit plus de deux fois celle de l'île de Montréal. La proximité entre la ville et la nature permet le plus grand avantage : du temps pour soi et sa famille.

- 4 496 entreprises répertoriées sur son territoire
- 6 parcs industriels
- 70 883 travailleurs

Services municipaux

Pour réaliser le présent plan d'action, un imposant travail d'équipe est nécessaire non seulement avec le milieu, mais également avec les différents services municipaux afin de mener à bien les projets. La Ville de Saguenay emploie plus de 1 500 personnes, travaillant dans de nombreux services plus variés les uns que les autres. Voici un bref portrait des rôles des services municipaux de la Ville de Saguenay.

Affaires juridiques et du greffe

Le Service des affaires juridiques et du greffe comprend quatre divisions, soit le contentieux, la cour municipale, la gestion des documents et des archives et, finalement, le greffe. Il offre aux citoyens le service de correspondance au conseil, d'accès à l'information, de copies de règlements et de résolutions, d'assermentation ainsi que d'information générale s'appliquant au type de services offerts (réclamations, recours en justice, lois et réglementations, etc.).

Aménagement du territoire et urbanisme

Le Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme a pour mission de planifier, de concevoir et de mettre en œuvre le développement et le « redéveloppement » de la ville de Saguenay. Le tout est possible par la création de politiques stratégiques, de standards et de règles applicables aux travaux municipaux et à l'occupation du territoire. Il est chargé de réaliser les analyses et les documents nécessaires afin que les interventions du conseil, au niveau de l'aménagement du territoire, soient adéquates. Cela englobe ces secteurs d'activités :

- Planification (plan d'urbanisme, schéma d'aménagement) et mise en valeur du territoire;
- Aménagements municipaux;
- Protection du patrimoine;
- Réglementation d'urbanisme;
- Programmes gouvernementaux;
- Propriétés municipales.

Communications et relations avec les citoyens

Le Service des communications et des relations avec les citoyens a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler les activités d'information, de communication et de relations publiques de la municipalité, de fournir une information précise et pertinente à l'ensemble de ses publics internes et externes, clients et partenaires actuels et potentiels, de maintenir une communication constante entre l'administration municipale et le public dans le but de garantir une compréhension mutuelle et une utilisation efficace des services offerts.

Culture, sports et vie communautaire

Le Service de la culture, des sports et de la vie communautaire comprend trois divisions, soit les aré纳斯 et sports, les arts, la culture et les bibliothèques ainsi que celle de la vie communautaire et du plein air. Le service a pour objectifs de :

- Soutenir les organismes et bénévoles (clubs, corporations, etc.);
- Gérer les installations et les équipements (salles de spectacles, centres culturels, pavillons de loisirs, aré纳斯, piscines, terrains sportifs, etc.);
- Réaliser des activités et actualiser celles-ci selon les besoins des clientèles (expositions, ateliers, cours, activités sportives, etc.);
- Collaborer à l'organisation d'événements;

- Planifier et encadrer le développement culturel, communautaire, plein air et sportif;
- Informer sur les activités et programmes offerts par le service et les organismes partenaires;
- Partager son expertise avec d'autres organismes et institutions préoccupés du développement culturel, sportif et communautaire.

Développement durable et environnement

Le Service du développement durable et de l'environnement a pour mission de promouvoir et encadrer le développement durable, protéger l'environnement et gérer ses paramètres, soit l'eau, l'air, le sol, la biodiversité et les matières résiduelles. Sa vision est d'être la référence dans le domaine du développement durable et de l'environnement, tant pour les citoyens que pour les autres services municipaux de la Ville de Saguenay.

Direction générale

La Direction générale de la Ville de Saguenay a pour mission de planifier, d'organiser, de diriger et de contrôler l'ensemble des services offerts par la municipalité à la communauté. Basée sur l'approche du service client, sa raison d'être est d'assurer l'exécution des actions du conseil municipal, du comité exécutif et des conseils d'arrondissement dans le cadre de ses attributions suivant les dispositions de la loi, et ce, en fonction des valeurs, des objectifs et des stratégies identifiés comme prioritaires par la municipalité.

Immeubles et équipements motorisés

Division Immeubles : Effectuer la gestion des projets de construction, de rénovation et d'efficacité énergétique liés aux bâtiments pour les clients internes et les organismes paramunicipaux. Entretien et réparer les bâtiments, le réseau d'éclairage public, les équipements de parc et fournir le soutien aux événements, en plus de veiller à maintenir les espaces intérieurs des édifices de la Ville dans un état de propreté favorisant le bien-être des employés et des citoyens. Elle veille également à effectuer la gestion des contrats sanitaires et collabore à certains événements.

Division équipements motorisés : Gérer et offrir des équipements motorisés qui répondent à la mission de la Ville de Saguenay par l'acquisition, la disposition, l'entretien et la réparation des actifs avec efficacité et efficacité en offrant un service de qualité à ses partenaires.

Finances

Le Service des finances a pour mission d'assurer une saine gestion des ressources financières de la municipalité et de proposer des stratégies financières, fiscales et budgétaires qui répondent aux orientations et aux objectifs du conseil municipal. Le service doit également satisfaire, de la façon la plus efficace et économique, les besoins en acquisition de biens et de services des différentes directions pour rendre la prestation de services aux citoyens, dans un contexte de concurrence transparent et objectif qui respecte les lois et politiques en vigueur.

Génie

Le Service du génie a pour mission la planification, la conception et la mise en œuvre du développement et de la rénovation des infrastructures (aqueducs, égouts, voirie, ponts, parcs, forêts, etc.) de la ville de Saguenay en établissant les politiques stratégiques, les standards ainsi que les règles applicables aux travaux municipaux.

Hydro-Jonquière

Le Service d'Hydro-Jonquière a pour mission d'assurer à sa clientèle un approvisionnement en électricité avec le meilleur indice de continuité et au meilleur rapport qualité/prix, tout en offrant certains services spécialisés sur le territoire de la ville, comme l'entretien des feux de circulation et du réseau de télécommunication, en plus de l'éclairage des rues de l'arrondissement de Jonquière.

Ressources informationnelles

Le Service des ressources informationnelles a pour mission d'accompagner l'organisation au niveau technologique dans la réalisation de ses mandats. Le service doit s'assurer que l'ensemble des services municipaux disposent des systèmes et équipements informatiques adéquats afin de leur permettre de fournir efficacement la prestation de services inhérents à leurs différents objectifs et mandats.

Ressources humaines

Le Service des ressources humaines développe et met en place des politiques de gestion des ressources humaines, aide l'administration municipale en offrant des services de développement, de relation de travail et de processus d'embauche. Il s'assure également que les employés soient efficaces tout en leur offrant un milieu de travail stimulant, agréable, respectueux et équitable.

Police

Le Service de police a pour mission d'offrir aux citoyens un service professionnel et de qualité de maintien de l'ordre social par la prévention et la répression du crime. Les services de sécurité publique des anciennes municipalités (avant la fusion de 2002) ont été regroupés afin de maximiser les ressources et d'améliorer le service à la population, et ce, au meilleur rapport qualité/prix possible. Cependant, les arrondissements de Chicoutimi et de La Baie conservent des postes de police de proximité. De plus, le 9 avril 2004, une entente a été signée avec la municipalité de Larouche afin que le SPS couvre également le territoire de cette municipalité. Le service doit maintenir la paix, l'ordre et la sécurité publique, prévenir le crime et les infractions, en rechercher les auteurs et les citer en justice, ainsi que veiller à l'application des lois en vigueur qui visent le contrôle de la criminalité sur le territoire desservi.

Sécurité incendie

Le Service de sécurité incendie a pour mission de servir et de protéger le citoyen par la prévention, l'organisation de secours et l'intervention lors d'incendie. Il doit mettre en place un plan d'organisation en matière d'intervention et d'analyse du risque, structurer et planifier l'organisation et la prestation des secours pour toutes les catégories de risques, en plus d'offrir des programmes de prévention des incendies, de formation du public et de protection civile.

Travaux publics

Le Service des travaux publics a pour mission d'entretenir les infrastructures municipales de voirie, des réseaux d'égout et d'aqueduc ainsi que des parcs. Plus précisément, il a pour responsabilité les travaux inhérents aux refoulements, au rinçage des réseaux, au déneigement, à la tonte de gazon, à l'entretien des fleurs, arbres et parcs, au balayage des rues, au marquage et à la signalisation routière, à la voirie (réfection de la chaussée et des trottoirs) ainsi qu'à l'hygiène du milieu.

handicap.saguenay.ca

SECTION 1

AMÉNAGEMENT URBAIN ET LIEUX PUBLICS

- Chaussée, trottoirs et déneigement
- Stationnements et traverses de rue
- Mobilier urbain sur la voie publique et dans les parcs
- Lieux publics, commerces et terrasses
- Aménagement des parcs et espaces verts



SECTION 1

AMÉNAGEMENT URBAIN ET LIEUX PUBLICS

OBJECTIFS

- Améliorer l'accessibilité des lieux;
- Aménager des environnements accessibles;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
CHAUSSÉE, TROTTOIRS ET DÉNEIGEMENT												
1. L'état de la chaussée et de certains trottoirs ainsi que leur mode de déneigement rend les déplacements des personnes handicapées difficiles et non sécuritaires.	1.1 Cibler les lieux les plus problématiques en fonction de leur utilisation par les personnes handicapées et de leur proximité des services.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Aménagement urbain; • Service du génie; • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; • Service des travaux publics. 	Une liste des endroits prioritaires a été remise au Service des travaux publics et au Service du génie.	X	X		En cours : Une liste sera soumise en 2020. Complété : Les requêtes liées à des problématiques de trottoirs, de chaussées et de traverses piétonnes ont été recensées auprès des organismes et des personnes handicapées.
	1.2 Effectuer une vigie et rechercher les meilleures pratiques au niveau des trottoirs, de la					X		Une vigie est effectuée chaque année afin de s'inspirer des meilleures pratiques pouvant améliorer l'état ou le déneigement de la chaussée et des trottoirs.		X		Une vigie a permis d'en savoir plus sur les sujets suivants : <ul style="list-style-type: none"> • aménagement de rues accessibles universellement aux piétons et de rues partagées;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	chaussée et du déneigement.											<ul style="list-style-type: none"> types de clous et plaques podotactiles (étude d'utilisation); entretien du réseau cyclable en hiver considéré sur la chaussée; aménagements lumineux aux abords des chaussées.
	1.3 Aux lieux problématiques priorités, valider la faisabilité des correctifs et procéder aux travaux d'amélioration nécessaires au moment identifié par les services responsables.					X		<ul style="list-style-type: none"> La faisabilité des correctifs a été validée; Des travaux d'amélioration sont planifiés et réalisés par les services responsables. 		X		<ul style="list-style-type: none"> Traitement de deux requêtes par le Service des travaux publics en lien avec des trous ou affaissements sur la chaussée qui nuisaient aux déplacements de personnes handicapées visuelles. Abaissements de trottoirs, chacun 6 m de long, aux coins des rues : <ul style="list-style-type: none"> Saint-Patrick/Saint-Albert; Panet/de la Brigade;).

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
2. Certaines infrastructures municipales (bâtiments, voie publique, traverses piétonnes, etc.) sont difficiles d'accès en période hivernale.	2.1 pour toute problématique quant au déneigement des infrastructures municipales.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Aménagement urbain; Service des travaux publics. 	Toute problématique concernant le déneigement des infrastructures municipales est rapportée pour être évaluée et, si possible, solutionnée.		X		<ul style="list-style-type: none"> Optimisation des équipes de déneigement à Jonquière (trois équipes) et à Chicoutimi (deux équipes, deux personnes ajoutées). Après sa mise à jour, une liste des bâtiments fréquentés par des personnes handicapées et à déneiger avec une attention particulière a été transmise au Service des travaux publics. Quatre nouvelles cases de stationnement réservées aux personnes handicapées ont été ajoutées au plan de déneigement. Traitement d'une requête de déneigement d'une passerelle dans le secteur de Chicoutimi.
STATIONNEMENTS ET TRAVERSES DE RUE												
3. Le suivi de l'état des stationnements pour personnes handicapées est ardu.	3.1 Finaliser la mise aux normes des stationnements analysés.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Aménagement urbain; Arrondissements; 	La mise aux normes des stationnements a été complétée en entier.	X	X		En cours : il ne restera que 11 cases à compléter en 2020. Complété : 92 cases ont été mises aux normes.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	3.2 Établir une procédure entre les services afin de recenser les nouveaux espaces de stationnement créés, ceux supprimés et ceux modifiés.	X					<ul style="list-style-type: none"> Service du génie; Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; Service des travaux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Une procédure commune a été développée et communiquée aux services concernés; La procédure est appliquée par les services. 	X	X		<p>En cours : Une discussion est en cours avec les arrondissements à ce sujet.</p> <p>Complété : En concertation, une procédure a été convenue entre le Service des travaux publics, le Service du génie et celui des Immeubles.</p>
	3.3 Maintenir à jour l'inventaire des stationnements.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service du génie; Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; Service des travaux publics. 	L'inventaire est mis à jour chaque année sur JMAP.		X		Les nouvelles cases de stationnement pour personnes handicapées ont été ajoutées sur le logiciel JMAP avec leurs photos respectives.
	3.4 Cibler les bâtiments municipaux et les artères où il y a affluence de personnes handicapées et valider la nécessité d'ajouter ou déplacer une case de stationnement réservée.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Aménagement urbain; Service du génie; Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; Service des travaux publics. 	<ul style="list-style-type: none"> Une priorisation des endroits est réalisée en collaboration avec le milieu afin de connaître son point de vue sur les emplacements; Nombre de stationnements priorités. 		X		<p>Des cases réservées aux personnes handicapées ont été ajoutées aux bâtiments municipaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre communautaire Murdock, Chicoutimi (2 cases); Chantier du Père-Alex, Chicoutimi (2 cases); Foyer des loisirs et de la culture d'Arvida (1 case); Place Centre-Ville Jonquière (2 cases). <p>De plus, quatre autres cases ont été ajoutées sur rue à la demande de citoyens.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
4. L'emplacement des stationnements pour personnes handicapées n'est pas toujours connu et cette information peut être importante dans la planification des déplacements des personnes handicapées.	4.1 Identifier un moyen de communication recensant les stationnements et rendre la liste disponible à la consultation et accessible au public.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Aménagement urbain; • Services des communications et des relations avec les citoyens; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir conçu un outil d'information recensant les stationnements et le rendre disponible à la consultation.		X		La liste des cases de stationnement réservées est rendu publique sur le site Internet de la Ville de Saguenay ainsi que la procédure pour faire une demande d'ajout de stationnements pour personne handicapée.
5. De nombreuses traverses piétonnes ne sont pas adaptées pour les personnes en situation de handicap.	5.1 Prioriser les traverses nécessitant des améliorations.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Aménagement urbain; • Service du génie; • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; • Service des travaux publics; • Hydro-Jonquière. 	Des traverses ont été priorisées (préciser le nombre de traverses et leur problématique).	X	X		En cours : Présenter la liste au SC Aménagement urbain en janvier 2020 afin qu'elle puisse être intégrée au portrait que dresse le Service du génie au sujet des besoins des personnes handicapées liés aux traverses. Les problématiques touchent principalement l'accès aux boutons d'appel des feux pour piétons, l'ajout de feux pour piétons ou de feux sonores, la sécurisation des déplacements par un meilleur aménagement des traverses, etc. Complété : Le CC a recensé 36 traverses piétonnes problématiques sur l'ensemble du territoire.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	5.2 Compléter la cueillette des données et proposer des solutions pour sécuriser les déplacements des personnes handicapées.		X	X	X			Des portraits complets ont été dressés pour chaque traverse priorisée et des solutions proposées.	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Des fiches détaillées ont été conçues pour les 36 traverses jugées problématiques par le CC. • Ajout de panneaux d'interdiction de virage à droite au feu rouge à des traverses piétonnes ciblées où un risque de conflit entre automobilistes et piétons avec ou sans handicap avait été décelé. • Réparation par Hydro-Jonquière de boutons d'appels dysfonctionnels (feux piétons) à des traverses fréquentées par des personnes handicapées.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	5.3 Effectuer les travaux d'amélioration des traverses prioritaires.			X	X			Avoir effectué des travaux améliorant la sécurité des personnes handicapées à une traverse (liste des travaux effectués et emplacement).	X	X		<p>En cours : De nombreuses intersections sont problématiques et devront être corrigées.</p> <p>Compété : Dans le cadre du projet Corridor d'écocomobilité de la STS, deux intersections devant le Cégep de Chicoutimi et l'hôpital de Chicoutimi ont été réaménagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • rues Jacques-Cartier Est/Saint-Vallier; • rues Jacques-Cartier Est/Sydenham. <p>Les travaux effectués sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles traverses piétonnes; • Plaques podotactiles installées aux coins de rue; • Ajout de feux pour piétons et de feux sonores; • Trottoirs, abaissés de trottoirs et alignement des corridors piétons.
MOBILIER URBAIN SUR LA VOIE PUBLIQUE ET DANS LES PARCS												
6. L'emplacement des poubelles publiques et du recyclage constitue parfois un obstacle pour les personnes handicapées.	6.1 Lors de l'installation de poubelles ou de bacs à recyclage, s'assurer de leur accessibilité (emplacement) pour les personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Aménagement urbain; • Service du développement durable et de l'environnement. 	L'accès aux poubelles et aux bacs à recyclage sur la voie publique et dans les parcs est facilité par un emplacement adéquat.		X		Les îlots de récupération ont été changés dans tous les lieux publics extérieurs ainsi que dans les arénas. Le nouveau modèle implanté a été validé par le CC.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
7. Le mobilier urbain (tables, bancs et poubelles) n'est pas toujours adapté aux personnes handicapées.	7.1 Lors de l'achat de mobilier urbain (tables, bancs, poubelles), prendre en compte leur accessibilité aux personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Aménagement urbain; • Service du génie; • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme; • Service du développement durable et de l'environnement. 	L'approvisionnement accessible en biens est appliqué lors de l'achat de tables, bancs et poubelles à installer sur la voie publique.	X			Évaluation de la possibilité de rendre accessible pour tous, dans le cadre des visites de groupe, le nouveau Centre de tri des matières recyclables de Chicoutimi.
LIEUX PUBLICS, COMMERCES ET TERRASSES												
8. Les terrasses extérieures érigées sur la voie publique contraignent parfois les déplacements des personnes ayant une déficience motrice ou visuelle.	8.1 Analyser les normes municipales à propos des terrasses sur la voie publique et identifier les améliorations possibles en comparaison avec les meilleures pratiques.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Aménagement urbain; • Service du génie; • Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. 	Les normes ont été analysées et un rapport incluant des recommandations possibles a été produit.				
AMÉNAGEMENT DES PARCS ET ESPACES VERTS												

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
9. L'accès à certains parcs est difficile (aménagement, trottoir, etc.) pour les personnes ayant des incapacités et il y aurait avantage à ajouter des modules de jeux et d'exercices adaptés.	9.1 Lorsque des travaux sont planifiés dans des parcs existants, valider leur accessibilité et prévoir les correctifs nécessaires pour faciliter les déplacements et la participation des personnes ayant des incapacités.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC • SC Aménagement urbain; • SC Loisir – Sports & vie communautaire; • Service d'Hydro-Jonquière; 	Une liste des travaux d'amélioration de l'accessibilité est effectuée et, dans la mesure du possible, les interventions identifiées sont réalisées.	X			Plan d'aménagement du parc de la Rivière-aux-Sables à Jonquière : la planification de la refonte entière du parc est en cours et un lien est fait entre les services concernés pour considérer les concepts de l'AU.
	9.2 Lors de l'implantation ou de la refonte d'un parc dédié aux personnes handicapées, consulter les membres du CC pour le choix des modules ou pour les plans d'aménagement.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Service des immeubles; • Service du génie; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir consulté et demandé l'expertise de divers partenaires lors de la création ou de la refonte des parcs dédiés spécifiquement aux personnes handicapées.		X		Nouveau plan directeur des parcs et espaces verts : une consultation publique (sondage en ligne, groupes de discussion) a eu lieu en 2019 pour relever les besoins des citoyens, entre autres ceux ayant des limitations fonctionnelles.

SECTION 2

IMMEUBLES

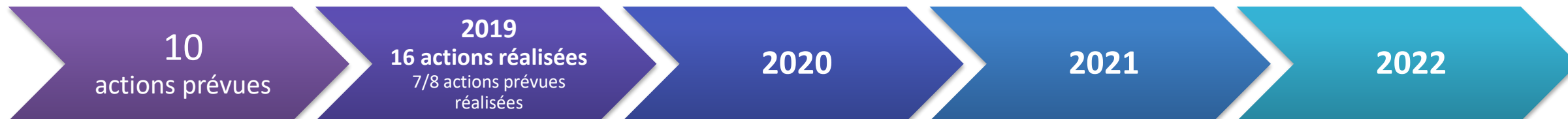
- Accessibilité intérieure
- Accessibilité extérieure
- Information, signalisation et système de sécurité
- Fournisseurs de services



SECTION 2 IMMEUBLES

OBJECTIFS

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures;
- Aménager des environnements accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
ACCESSIBILITÉ INTÉRIEURE												
1. L'accessibilité du parc immobilier a été analysée et le niveau d'accessibilité de certains bâtiments fréquentés par les personnes handicapées doit être amélioré.	1.1 Continuer l'inventaire des bâtiments.	X					• Service des immeubles.	L'inventaire des bâtiments est complété.		X		L'inventaire a été finalisé durant l'été par l'analyse de 13 bâtiments. L'ensemble des bâtiments (98) a été analysé.
	1.2 Chaque année, prioriser ceux qui sont les plus fréquentés par les personnes handicapées et approfondir leur analyse.					X	• CC; • SC Immeubles; • Service des immeubles.	Avoir priorisé des bâtiments avec le milieu et avoir complété un rapport d'analyse comprenant des propositions d'amélioration.		X		Les bâtiments suivants ont été ciblés et priorisés par le milieu pour recevoir des améliorations : <ul style="list-style-type: none"> • Maison pour tous, Jonquière; • Centre communautaire Rosaire-Gauthier, Chicoutimi; • Centre communautaire Saint-Alphonse, La Baie; • Hôtel de ville de Saguenay (rez-de-chaussée) pour l'accès à la cour municipale (comptoir du

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												paiement des constats d'infraction); <ul style="list-style-type: none"> • Centre des arts et de la culture, Chicoutimi • Foyer de la culture, La Baie.
	1.3 Ajouter et mettre à jour la liste des déficiences au cadre de gestion des infrastructures pour priorisation, réalisation et suivi.	X					<ul style="list-style-type: none"> • Service des immeubles. 	Avoir intégré au cadre de gestion des infrastructures la liste des déficiences relevées lors de l'analyse de l'accessibilité d'un bâtiment.		X		Dans le GUIDE TI, un nouvel outil de requête en ligne et de gestion des bons de travail au Service des immeubles, une nouvelle case à cocher « PAIPH » a été créée. Celle-ci permettra de filtrer les interventions améliorant l'AU (tant pour le requérant que pour les contremaîtres et cols bleus réalisant les travaux) et de regrouper l'information sur ce qui a été réalisé en « PAIPH-bâtiments », en fin d'année.
	1.4 Entreprendre des actions pour améliorer l'accessibilité des bâtiments priorités dont l'analyse a été complétée.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • SC Immeubles; • Service des immeubles; • Service du génie; • Service des travaux publics. 	Avoir entrepris des actions annuelles d'amélioration dans un à deux bâtiments municipaux (préciser les bâtiments dont l'accessibilité a été améliorée).		X		Une firme d'architectes a soumis des propositions d'amélioration pour les bâtiments priorités : <ul style="list-style-type: none"> • Maison pour tous, Jonquière; • Centre communautaire Rosaire-Gauthier, Chicoutimi; • Centre communautaire Saint-Alphonse, La Baie. Les interventions sont concentrées sur l'accessibilité des toilettes, des portes et des halls d'entrée. La voie d'accès extérieure vers le

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												<p>sous-sol du pavillon Rosaire-Gauthier sera également corrigée.</p> <p>En ajout :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le pavillon Saint-Antoine a fait l'objet de travaux tels que l'amélioration du chemin d'accès, l'ajout d'une rampe d'accès à la salle principale (louée au public) et d'une salle de bain universellement accessible; • travaux planifiés pour le bâtiment d'accueil du Quai de l'éperlan : mise à niveau de la salle de toilettes pour personnes handicapées, de la galerie, de la rampe et du chemin d'accès à celle-ci; • travaux débutés à l'Hôtel de ville de Saguenay : ajout de deux portes automatiques, installation d'un téléphone sur une tablette à l'entrée (pour communiquer avec la réception) et modification de la vitre du guichet pour le paiement des constats d'infraction; • travaux effectués au pavillon Jean-Béliveau : rez-de-chaussée refait et maintenant accessible, incluant les toilettes; • travaux réalisés à la Marina de Shipshaw : rampe d'accès, toilettes pour personnes

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												handicapées, aire de circulation dans le restaurant et ajout d'une case de stationnement réservée.
ACCESSIBILITÉ EXTÉRIEURE												
2. L'accès à certains bâtiments municipaux est difficile en raison de débarcadère et de chemin d'accès problématiques.	2.1 Identifier les bâtiments ayant une problématique au niveau du chemin d'accès.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Immeubles; • Service du génie; • Service des immeubles; • Service des travaux publics. 	Une liste de bâtiments nécessitant des correctifs a été rédigée et intégrée au cadre de gestion des infrastructures.	X	X		Complété : Une liste des bâtiments nécessitant des correctifs a été considérée dans les travaux du Service des immeubles.
	2.2 Identifier les bâtiments dont le débarcadère est problématique.	X	X					Une liste de bâtiments dont le débarcadère est problématique a été rédigée.	X			Le débarcadère utilisé par le transport adapté au Chantier du Père-Alex à Chicoutimi, secteur Nord a été identifié comme étant problématique.
	2.3 Analyser les solutions possibles pour améliorer les chemins d'accès ou les débarcadères afin de favoriser l'accès aux bâtiments municipaux.			X	X			<ul style="list-style-type: none"> • Avoir analysé un ou plusieurs dossiers; • Avoir une liste de recommandations d'améliorations; • Avoir réalisé des correctifs (préciser la nature des interventions et le lieu). 	X	X		Complété : <ul style="list-style-type: none"> • Conception et réalisation d'un chemin d'accès reliant les nouvelles cases de stationnement pour personnes handicapées et la porte principale du Chantier du Père Alex à Chicoutimi-Nord. • Au centre communautaire Murdock, un nouveau chemin d'accès a été conçu pour relier les deux nouvelles cases de stationnement réservées à la rampe d'accès. • Au Théâtre du Palais municipal à La Baie, deux rampes d'accès ont été améliorées. L'une a été

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												élargie et sécurisée avec un garde-corps et des mains courantes; l'autre a fait l'objet d'un remplacement du garde-corps et des mains courantes. <ul style="list-style-type: none"> Au pavillon Saint-Antoine, le chemin d'accès a été élargi, le trottoir refait et le bollard à l'entrée du chemin a été retiré. Il mène dorénavant à la nouvelle rampe d'accès au bâtiment.
3. Le déneigement des chemins d'accès peut avoir un impact sur la participation citoyenne des personnes handicapées.	3.1 Conscientiser les équipes de déneigement pour que les chemins d'accès soient déneigés adéquatement.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service des travaux publics 	Les équipes ont été conscientisées à propos des conséquences de leur travail sur l'accès au bâtiment pour les personnes handicapées.		X		Le Service des travaux publics effectue des rappels chaque début de saison pour sensibiliser le personnel au déneigement. Une activité de technique d'incidence sur l'inclusion des personnes handicapées a eu lieu en novembre auprès des employés.
INFORMATION, SIGNALISATION ET SYSTÈME DE SÉCURITÉ												
4. La standardisation de la signalisation à l'intérieur des bâtiments aiderait les personnes handicapées ainsi que tous les usagers à s'orienter.	4.1 Lors de travaux d'amélioration ou de la construction de nouveaux bâtiments, utiliser un visuel de signalisation standardisée tel qu'identifié au cadre normatif des immeubles	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> SC Immeubles; Service des immeubles. 	Avoir pris en compte et appliqué les normes d'accessibilité quant à la signalisation interne.		X		Une nouvelle signalisation embossée avec écriture braille a été installée aux endroits suivants : <ul style="list-style-type: none"> Chantier du Père-Alex, Chicoutimi; Centre communautaire Murdock, Chicoutimi; Théâtre du Palais municipale, La Baie.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	(pictogramme, écriture braille).											
FOURNISSEURS DE SERVICES												
5. Des standards en accessibilité universelle ont été établis dans le projet d'analyse des immeubles et doivent être respectés par les professionnels et sous-traitants.	5.1 Inclure les normes d'accessibilité universelle à respecter par les professionnels et les sous-traitants dans le cadre normatif des immeubles.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • SC Immeubles; • Service des immeubles. 	Les normes et les fiches ont été ajoutées au cadre normatif des immeubles.		X		Une « trousse PAIPH » constituée de documents de référence relatifs aux normes d'AU est intégrée aux documents de conception transmis à tous les professionnels (architectes; ingénieurs au besoin), dès le début de leur mandat.

SECTION 3

PROGRAMMES, SERVICES, EMPLOI ET FORMATION

- Programmes, services et approvisionnement
- Emploi, intégration et maintien
- Sensibilisation et formation



SECTION 3

PROGRAMMES, SERVICES, EMPLOI ET FORMATION

OBJECTIFS

- Accroître la participation des personnes handicapées sur le marché du travail, sans discrimination;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Sensibiliser et former le personnel en contact direct avec le public;
- Réduire l'isolement social.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
PROGRAMMES, SERVICES ET APPROVISIONNEMENT												
1. Les achats ou la location de biens et services par la municipalité ne sont pas toujours accessibles.	1.1 Consulter la politique d'approvisionnement afin de connaître l'approche et de faire les recommandations nécessaires selon le <i>Guide d'accompagnement sur l'approvisionnement en biens et services</i> développé par l'OPHQ.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • SC Emploi et formation; • Division des approvisionnements; • OPHQ. 	<ul style="list-style-type: none"> • La Politique d'approvisionnement a été consultée et des recommandations identifiées; • Le <i>Guide d'accompagnement sur l'approvisionnement en biens et services</i> a été présenté à la Division des approvisionnements. 		X		Le <i>Guide d'accompagnement sur l'approvisionnement en biens et services</i> a été envoyé à la Division des approvisionnements.
	1.2 Évaluer la possibilité d'intégrer à la Politique		X					La Division des approvisionnements a évalué la possibilité				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	d'approvisionnement une règle relative à l'achat ou la location de biens et services accessibles.							d'ajouter à la Politique une référence à l'article 61.3 à propos de l'achat et la location de biens et services accessibles.				
	1.3 Sensibiliser le personnel concerné à l'importance de faire l'achat ou la location de biens et services accessibles aux personnes handicapées.	X	X	X	X			Un outil de sensibilisation a été créé et déployé dans les différents services concernés.		X		Les guides suivants, produits par l'OPHQ, ont été envoyés à tout le personnel municipal concerné par l'achat ou la location de biens et services : <ul style="list-style-type: none"> • Guide d'accompagnement - volet équipements de bureau; • Guide d'accompagnement pour le mobilier urbain accessible 2019.
	1.4 Afin de répondre aux besoins des citoyens ayant des incapacités, acquérir des équipements spécialisés ou adaptés.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • CT; • Division des approvisionnements; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Énumérer la liste des équipements adaptés achetés.		X		<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication et installation de nouveaux bacs de jardinage adaptés (4), modification de l'accès à la remise et à l'arrosoir au jardin communautaire du parc Alcide-Reid à Jonquière. • Achat d'une courroie universelle (ceinture) pour maintenir le haut du corps des usagers assis sur les vélos adaptés.
2. Tous les citoyens doivent avoir accès	2.1 Développer une fiche d'évaluation de l'accessibilité universelle.		X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Emploi et formation; 	Une fiche d'évaluation de l'accessibilité universelle a été conçue.				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
aux services municipaux.	2.2 Évaluer le niveau d'accessibilité des services municipaux les plus utilisés par les citoyens.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> Service des communications et des relations avec les citoyens; Tous les services concernés. 	Les services municipaux les plus couramment sollicités ont été évalués.				
	2.3 Faire ressortir les obstacles à l'accessibilité et émettre des recommandations.		X	X	X			Un rapport met de l'avant les obstacles et recommandations pour les services évalués.		X		Des recommandations ont été émises au Service des communications à la suite d'une problématique concernant la lisibilité et l'accès au calendrier de collecte des matières résiduelles disponibles en ligne.
	2.4 Selon le cas, procéder aux changements ou correctifs permettant de réduire ou d'éliminer les obstacles à l'accessibilité.		X	X	X			Des changements ou correctifs ont été effectués (préciser les services touchés par les correctifs et leur nature).		X		<p>Les modifications suivantes ont été appliquées au calendrier de collecte des matières résiduelles par le Service du développement durable et de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le calendrier numérique est maintenant personnalisé par adresse civique; Le graphisme a été épuré afin de le rendre plus lisible; Il est imprimable en deux formats (une ou deux pages); Un citoyen peut, sur demande, recevoir une version imprimée par la poste.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
3. Des personnes handicapées ont besoin d'accompagnement pour favoriser leur participation aux activités de loisir.	3.1 Promouvoir le programme d'accompagnement individuel en loisir.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Emploi et formation; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir fait la promotion du programme auprès des personnes handicapées (nombre de personne et nombre d'action de promotion). Nombre de personnes ayant bénéficié du programme (préciser la saison et le type d'activité). 		X		<p>Au total, 224 personnes informées (organismes pour personnes handicapées et citoyens) par le biais de 2 communications envoyées au courant de l'année.</p> <p>Deux personnes ont bénéficié du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> une à la session d'hiver pour des bains libres; une à la session d'été pour du vélo adapté.
4. De plus en plus d'enfants vivant une situation de handicap participent aux camps de jour de la Ville de Saguenay.	4.1 Continuer d'offrir un service d'accompagnement personnalisé aux besoins de l'enfant en situation de handicap.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Nombre d'enfants accompagnés au cours de l'été.		X		En 2019, 33 enfants ont été accompagnés par 20 accompagnateurs pour faciliter leur intégration dans les camps de jour et leur permettre une participation pleine et entière.
5. Maintien de l'adhésion au programme de la Carte accompagnement loisir (CAL).	5.1 Poursuivre la mise à jour des activités où la CAL est acceptée dans les infrastructures municipales.					X	<ul style="list-style-type: none"> AQLPH; ARLPH; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir effectué un rappel annuel du fonctionnement de la carte auprès du personnel municipal.		X		<p>La Ville a poursuivi sa participation au programme, ce qui l'a amenée à poser les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> mise à jour des activités; adhésion en ligne; information/promotion à propos des changements et modalités du programme auprès des gestionnaires et du personnel; distribution des dépliants et autocollants dans les lieux

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												d'activités où la CAL est acceptée; <ul style="list-style-type: none"> ajout d'une clause d'adhésion aux conventions de gestion des organismes mandataires de la Ville; promotion du programme auprès des organismes partenaires.
EMPLOI, INTÉGRATION ET MAINTIEN												
6. La Ville de Saguenay se conforme à la <i>Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics</i> et en prend compte lors des processus d'embauche.	6.1 Favoriser l'embauche des personnes handicapées en s'assurant d'avoir un processus adapté si nécessaire.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service des ressources humaines; Ressources externes; SC Emploi et formation. 	Le processus d'embauche a été analysé et adapté au besoin.		X		Au besoin, le Service des ressources humaines adapte son processus d'embauche pour en favoriser l'accès aux personnes handicapées.
	6.2 Accompagner les gestionnaires et les services dans la démarche d'embauche d'une personne handicapée afin de favoriser son intégration et son maintien en emploi.					X		Lors des processus d'embauche, un support est offert pour la démarche d'intégration et de maintien en emploi des personnes handicapées auprès des gestionnaires et des services.		X		Aucun accompagnement n'a été nécessaire durant l'année.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	6.3 Diffuser les offres d'emploi de la Ville auprès des organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.					X		Les offres d'emploi sont systématiquement envoyées aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées.		X		Toutes les offres d'emploi ouvertes au public ont été envoyées auprès des organismes du milieu ainsi qu'à ceux spécialisés en employabilité des personnes handicapées.
7. Le maintien en emploi des employés municipaux dont le handicap survient au cours de leur vie est important.	7.1 Offrir à l'employé les accommodements nécessaires favorisant son maintien en emploi selon son type d'incapacité.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service des ressources humaines. 	Lorsque la situation survient, une évaluation est réalisée et la mise en place d'équipements adaptés à l'incapacité vécue par l'employé est effectuée.		X		Une évaluation a été réalisée et des accommodements ont été mis en place pour pallier aux limitations fonctionnelles d'un employé.
8. L'insertion socioprofessionnelle permet aux personnes handicapées de développer des aptitudes et des compétences qui favorisent leur potentiel d'employabilité.	8.1 En collaboration avec les partenaires du milieu, accueillir des stagiaires ayant une déficience dans les infrastructures de loisir afin de leur permettre de développer des habiletés qui faciliteront leur intégration au marché du travail.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> Service des ressources humaines; CIUSSS; Commissions scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Des stagiaires ont été intégrés pour effectuer diverses tâches, ce qui leur a permis de développer des compétences (nombre de stagiaires et lieu des stages); Les employés impliqués dans l'accueil et l'intégration des stagiaires ont été sensibilisés. 		X		<ul style="list-style-type: none"> Une présentation de l'offre de services du CRDITSA a été faite auprès du personnel et de la direction des ressources humaines dans le but de valider les possibilités d'intégrer en stage leur clientèle. Trois stagiaires ayant une déficience intellectuelle ont été intégrés dans les bibliothèques de Saguenay. À deux reprises, les services offerts par le CRDITSA via leur plateau de travail avec des personnes handicapées intellectuelles ou autistes ont été utilisés pour la préparation de sacs destinés aux participants

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												d'une activité et d'enveloppes pour un publipostage.
SENSIBILISATION ET FORMATION												
9. Il peut être parfois difficile de savoir comment accueillir différents types de clientèle et leur offrir un service municipal adéquat.	9.1 Offrir une formation s'adressant aux employés qui travaillent à l'accueil afin de les outiller et qu'ils puissent adapter leur approche envers les personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Service des ressources humaines; • GOPHS; • ARLPH. 	Avoir impliqué le milieu et donné la formation à l'accueil des personnes handicapées aux groupes d'employés ciblés, selon les besoins.		X		Offerte par le GOPHS et l'ARLPH, 15 employés du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire, du Service de police et du Service de sécurité incendie ont suivi la formation à l'accueil des personnes handicapées le lundi 23 septembre 2019.
10. Le personnel manque d'information sur les divers handicaps, les approches à adopter et l'intervention en situation d'urgence.	10.1 Offrir une séance d'information au personnel du Service de sécurité incendie afin qu'il soit mieux préparé à recevoir des personnes handicapées.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Service de sécurité incendie; • SC Emploi et formation; • GOPHS; • ARLPH. 	Collaborer avec le milieu et avoir tenu une ou plusieurs séances d'information auprès du personnel du Service de sécurité incendie.		X		Les nouveaux inspecteurs à la prévention des incendies ont suivi la formation à l'accueil des personnes handicapées le 23 septembre 2019.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	10.2 Offrir une séance d'information aux employés du Service de police afin qu'ils soient mieux préparés à intervenir auprès des personnes handicapées.	X	X	X	X			Collaborer avec le milieu et avoir tenu une ou plusieurs séances d'information auprès du corps policier.		X		Des policiers du Bureau de la sécurité du milieu (BSM) du Service de police ont suivi la formation à l'accueil des personnes handicapées le 23 septembre 2019.
11. Dans l'exécution de leurs tâches, les employés municipaux ont une incidence sur la participation des personnes handicapées dans la communauté.	11.1 Développer un outil d'information pour faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées en lien avec les services municipaux et sensibiliser les employés aux conséquences de leur travail dans leur quotidien.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Emploi et formation; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; • Services des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les obstacles vécus par les personnes handicapées ont été identifiés; • Un outil d'information a été conçu; • L'outil a été distribué dans tous les services et départements. 				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
12.L'accessibilité universelle et le parcours sans obstacles sont des concepts à faire connaître aux élus, aux gestionnaires et aux employés municipaux.	12.1 Présenter à différents groupes (élus, gestionnaires, employés) ce que sont l'accessibilité universelle et le parcours sans obstacles.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> • SC Emploi et formation; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une présentation a été conçue; • Au moins un à deux groupes ont été rencontrés par année. 		X		<p>Une présentation du PAIPH et du bilan des réalisations des différents services a été effectuée auprès des instances suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la Table des directeurs; • le conseil municipal (élus); • élus siégeant à la commission Services communautaires, vie de quartier et développement social. <p>De plus, une technique d'incidence a été réalisée auprès des représentants municipaux (comité de travail) du PAIPH dans le but d'expliquer les concepts de ségrégation, d'intégration et d'inclusion.</p>
13.La population doit être sensibilisée à l'intégration sociale et professionnelle des personnes handicapées.	13.1 Le 3 décembre, souligner la Journée internationale des personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; • Service des communications et des relations avec les citoyens. 	Une publication a été rédigée sur la page Facebook de la municipalité.		X		Deux messages de sensibilisation ont été publiés sur la page Facebook de la Ville de Saguenay mettant l'accent sur l'embauche des personnes handicapées.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
14. La Semaine nationale de l'accessibilité a lieu chaque année à compter du dernier dimanche de mai.	14.1 Souligner la Semaine nationale de l'accessibilité en faisant la promotion de l'accessibilité et l'inclusion dans la communauté et les lieux de travail.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; Service des communications et des relations avec les citoyens. 	Une publication a été rédigée sur la page Facebook de la municipalité.				
15. Les accompagnateurs des camps de jour municipaux doivent intervenir adéquatement auprès des enfants vivant une situation de handicap.	15.1 Exercer une vigie sur les nouveautés en matière de formation pour le personnel des camps de jour.					X	<ul style="list-style-type: none"> SC Emploi et formation; Ressources externes; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Une veille stratégique est effectuée en matière de formation auprès du personnel des camps de jour.		X		<p>Pour répondre aux besoins nommés par le personnel des camps de jour, deux nouvelles formations leur ont été offertes :</p> <ul style="list-style-type: none"> intervenir en situation de crise (destiné aux accompagnateurs, durée de 4 h) : 20 employés. PDSB – Principe de déplacement sécuritaire des bénéficiaires (destiné aux accompagnateurs, coordonnateurs, intervenants, superviseurs et moniteurs, durée de 2 h) : 20 employés.
	15.2 Offrir une formation sur l'intervention auprès des enfants en situation de handicap.					X		Avoir offert une formation par année (préciser le nombre d'accompagnateurs ayant reçu la formation).		X		Tous les accompagnateurs (20 employés) suivent une formation sur l'intervention auprès des enfants en situation de handicap d'une durée de 4 h.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
16. Chaque année, les employés devant manipuler des équipements adaptés (ex. : lève-personnes, vélos adaptés) doivent être formés sur leur fonctionnement en vue d'optimiser la sécurité.	16.1 Former ou fournir des outils d'information permettant aux employés d'utiliser adéquatement et sécuritairement les équipements adaptés avec les personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Loisir – Sports & vie communautaire; • Ressources externes; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu une formation (indiquer le lieu où le personnel a reçu la formation) lorsque nécessaire, ou avoir développé et remis un ou plusieurs outils d'information aux employés qui manipuleront les équipements adaptés.		X		<ul style="list-style-type: none"> • Les employés en charge du service de location des vélos adaptés, dans les trois arrondissements, ont reçu une formation sur le service, l'utilisation sécuritaire, la mécanique et l'entretien des vélos adaptés (3 formations et 17 employés formés). • Formation sur l'utilisation d'un levier sur roues (lève-personne) dans le cadre de l'accompagnement d'une personne handicapée pour la pratique de vélo adapté (1 employé).
17. Méconnaissance des divers handicaps impliquant des contraintes lors de la baignade. Le déplacement des personnes handicapées en milieu aquatique comporte des enjeux de sécurité pour le personnel municipal et les personnes avec des limitations.	17.1 Offrir aux sauveteurs une formation sur le déplacement sécuritaire des personnes handicapées en milieu aquatique.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Emploi et formation; • Ressources externes; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu une formation auprès des sauveteurs (nombre de participants).	X			La formation prévue en 2019 a dû être reportée en 2020.

SECTION 4

LOISIR, CULTURE, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Arts, culture, patrimoine et bibliothèques
- Arénas, sports et plein air
- Vie communautaire, participation citoyenne et organismes
- Événements
- Mise en œuvre du plan d'action



SECTION 4

LOISIR, CULTURE, SPORTS, PLEIN AIR ET VIE COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS

- Accroître la participation des personnes handicapées à des activités de loisir culturelles, artistiques, sportives, de plein air et communautaires;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Aménager des environnements accessibles.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
ARTS, CULTURE, PATRIMOINE ET BIBLIOTHÈQUES												
1. Améliorer l'accessibilité universelle des activités artistiques, culturelles ou patrimoniales pour favoriser la participation des personnes handicapées.	1.1 Établir des critères permettant d'évaluer l'AU des activités pour les personnes handicapées.	X					<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Culture; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir établi des critères d'évaluation; • Avoir développé un formulaire d'évaluation des activités. 	X			Une recherche a été effectuée et des outils d'analyse de l'accessibilité au loisir ont été identifiés.
	1.2 Effectuer le recensement des		X	X								

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	activités culturelles, artistiques et patrimoniales de la Ville et de ses organismes partenaires, et analyser leur niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.							<ul style="list-style-type: none"> Avoir analysé leur niveau d'accessibilité (en incluant l'accessibilité des lieux); Avoir distingué les activités par niveau d'accessibilité. 				
	1.3 Selon les obstacles à l'accessibilité, évaluer les solutions possibles pour favoriser la participation des personnes handicapées aux activités et émettre des recommandations aux gestionnaires des activités concernées.			X	X			<ul style="list-style-type: none"> Avoir produit un rapport et émis des recommandations aux gestionnaires des activités concernées; Avoir entrepris des actions pour améliorer l'accès à l'offre d'activités Recenser les inscriptions des personnes handicapées. 				
	1.4 Faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées aux organismes culturels, artistiques et patrimoniaux, et les	X	X	X	X			Avoir développé un outil de communication faisant connaître les obstacles et solutions possibles pour inclure les personnes handicapées dans des activités de loisir.				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	sensibiliser à l'inclusion.											
2. Les bibliothèques sont en changement constant et doivent rester à l'affût des besoins des personnes handicapées.	2.1 Lors de travaux d'amélioration ou de transformation, consulter les membres du CC afin de s'assurer que les changements tiennent compte des besoins des usagers ayant des incapacités.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Culture; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir consulté les membres du CC et les usagers en situation de handicap et pris en considération leurs commentaires dans l'élaboration des plans et dans les achats.		X		En octobre, un évaluateur de l'organisme Kéroul a visité les bibliothèques de Chicoutimi, d'Arvida et de Jonquière pour en évaluer l'AU. Trois rapports de recommandations ont été déposés aux gestionnaires.
3. Différents équipements adaptés peuvent répondre aux besoins des usagers en situation de handicap.	3.1 Afin de répondre aux besoins des usagers ayant des incapacités, acquérir des équipements spécialisés.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Culture; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Énumérer la liste des équipements adaptés achetés.	X			Par le biais de la consultation publique qui mènera à un nouveau plan de développement, une des questions du sondage en ligne portait sur les besoins des citoyens quant aux équipements adaptés.
4. Des équipements adaptés ont été installés dans les bibliothèques, mais ne sont pas suffisamment utilisés par les personnes handicapées.	4.1 Mieux cibler les moyens de rejoindre les clientèles spécifiques et promouvoir auprès d'elles les équipements adaptés.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Culture; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des stratégies de communication ont été élaborées et déployées auprès des clientèles cibles; • L'utilisation des équipements adaptés a augmenté (nombre de prêts). 	X	X		Complété : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout d'information sur le site Web de la Ville a été évalué (reste à intégrer le nouveau contenu). • Les fauteuils roulants de service ont servi à plusieurs reprises et sont appréciés des usagers.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												<ul style="list-style-type: none"> Les livres en gros caractères et audio sont de plus en plus utilisés.
5. Nécessité de faire connaître les services adaptés en bibliothèque.	5.1 Mettre sur pied une campagne de communication permettant de faire connaître les services adaptés.					X	<ul style="list-style-type: none"> SC Loisir – Culture; Service des communications et des relations avec les citoyens; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Des stratégies de communication ont été mises sur pied; Le programme Biblio-Aidants apparaît dans le Bulletin culture. 		X		<ul style="list-style-type: none"> Une édition spéciale de l'InfoPAIPH portant sur les services et équipements adaptés a été envoyée en décembre à 80 abonnés en situation de handicap ainsi qu'aux organismes œuvrant auprès des personnes handicapées. Le programme Biblio-Aidants est annoncé dans le Bulletin culture (promotion des 15 cahiers thématiques et description du programme). Nouvelle certification Kéroul pour les bibliothèques de Chicoutimi, de Jonquière et d'Arvida. Les 3 établissements ont reçu la cote Accessible (déficience motrice) et la cote Services adaptés (déficience visuelle). Les fiches techniques se retrouvent sur le site Internet de Kéroul.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	5.2 Offrir, en collaboration avec le milieu, différentes activités de sensibilisation à la différence, aux usagers des bibliothèques.		X	X	X			Nombre d'activités tenues et nombre de participants.				
6. Absence d'un système audio pour les expositions permanentes et semi-permanentes dans les bibliothèques.	6.1 Étudier la possibilité d'avoir un support audio pour ces expositions.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> • SC Loisir – Culture; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir fait l'acquisition d'équipement.	X			La possibilité de se doter d'un support audio est à l'étude.
7. Il est nécessaire de revoir le site Web des bibliothèques pour l'adapter et en faciliter la consultation pour les personnes handicapées.	7.1 Adapter et rendre accessible le site Web des bibliothèques.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • SC Loisir – Culture; • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Le site Web des bibliothèques a été adapté et est plus accessible pour les personnes handicapées.				

ARÉNAS, SPORTS ET PLEIN AIR

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
8. Améliorer l'accessibilité universelle des activités sportives et de plein air pour favoriser la participation des personnes handicapées.	8.1 Établir des critères permettant d'évaluer l'AU des activités pour les personnes handicapées.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Sports & vie communautaire; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir établi des critères d'évaluation; • Avoir développé un formulaire d'évaluation des activités. 	X			Une recherche a été effectuée et des outils d'analyse de l'accessibilité au loisir ont été identifiés.
	8.2 Effectuer le recensement des activités sportives et de plein air de la Ville et des organismes partenaires, et analyser leur niveau d'accessibilité pour les personnes handicapées.		X	X				<ul style="list-style-type: none"> • Avoir fait le recensement des activités; • Avoir analysé leur niveau d'accessibilité (en incluant l'accessibilité des lieux); • Avoir distingué les activités par niveau d'accessibilité. 				
	8.3 Selon les obstacles à l'accessibilité, évaluer les solutions possibles pour favoriser la participation des personnes handicapées aux activités et émettre des recommandations aux gestionnaires des activités concernées.			X	X			<ul style="list-style-type: none"> • Avoir produit un rapport et émis des recommandations auprès des gestionnaires des activités concernées; • Avoir entrepris des actions pour améliorer l'accès à l'offre d'activités. 		X		<ul style="list-style-type: none"> • Réception et traitement d'une requête concernant l'accès aux gradins de l'aréna Marina-Larouche à Chicoutimi, secteur Nord pour une personne se déplaçant en fauteuil roulant. • Création d'une 2^e zone dédiée aux personnes handicapées autour de la glace à l'aréna du Centre Georges-Vézina à Chicoutimi.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	8.4 Faire connaître les obstacles vécus par les personnes handicapées auprès des organismes sportifs et de plein air et les sensibiliser à l'inclusion.	X	X	X	X			Avoir développé un outil de communication faisant connaître les obstacles et solutions possibles pour inclure les personnes handicapées dans des activités de loisir.		X		Sensibilisation des partenaires sportifs (institutions scolaires, regroupements sportifs) par le biais des rencontres thématiques initiées dans le cadre de l'élaboration de la politique du sport (description des obstacles reliés aux infrastructures, équipements, accueil, offre de services, communication, etc.).
9. L'accessibilité aux activités de patinage libre dans les aréas est difficile.	9.1 Rechercher et tester des équipements adaptés permettant à une personne en fauteuil roulant d'aller sur la glace.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; Services des communications et des relations avec les citoyens. 	<ul style="list-style-type: none"> Des équipements ont été testés et un rapport de l'essai produit; Des recherches ont été faites pour optimiser l'expérience de la personne handicapée. 	X			
	9.2 Rendre disponible les équipements et promouvoir l'accessibilité du patinage libre.				X	X		Des équipements sont mis à la disposition des personnes handicapées dans les aréas et de la publicité a été faite pour que le service soit connu (préciser le nombre d'utilisateurs).				
10. L'insécurité ou la méconnaissance de certains sports ou activités de plein air adaptés (incluant leurs infrastructures)	10.1 Créer des séances d'initiation de sports ou d'activités de plein air adaptés.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avec le milieu, des séances d'initiation à des sports ou des activités de plein air adaptées ont été organisées et offertes à des groupes de personnes		X		<ul style="list-style-type: none"> Initiation à un nouveau parcours d'interprétation de la nature au parc de la Rivière-du-Moulin (50 participants);

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
freine la participation des personnes handicapées.								handicapées (spécifier les types d'essais réalisés et le nombre de participants).				<ul style="list-style-type: none"> Initiation aux vélos adaptés au parc de la Rivière-du-Moulin (50 participants); Entraînement adapté en plein air dans les sentiers du parc de la Rivière-du-Moulin (100 participants).
11. Le service de location des vélos adaptés doit être optimisé.	11.1 Réviser tous les aspects du service de location de vélos adaptés (points de location, personnel, promotion, entretien, etc.) afin d'optimiser le service et de bonifier l'expérience des usagers.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Un rapport d'évaluation a été produit en collaboration avec les organismes pour personnes handicapées; Des recommandations ont été émises; Des changements ont été apportés, au besoin, pour optimiser le service; Le nombre a augmenté de 5 à 10 locations. 		X		<ul style="list-style-type: none"> Le CC a été consulté pour connaître leurs habitudes d'utilisation du service ainsi que les raisons de la non-utilisation dans les secteurs de Jonquière et de La Baie; Un compte rendu des obstacles vécus a été rédigé, avec recommandations; Une formation sur le service de location, la mécanique et l'entretien des vélos adaptés a été donnée auprès de 15 employés; De la signalisation a été ajoutée au parc de la Rivière-du-Moulin; Statistiques de location : 91 à Chicoutimi, 2 à Jonquière, 0 à La Baie; pour un total de 93 locations (hausse de 23 locations).
12. Le cours d'aquaforme adapté est offert	12.1 Maintenir et renouveler la participation des	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Loisir – Sports & vie communautaire; 	Le cours d'aquaforme a été offert à Jonquière (nombre de participants).		X		Trois organismes se partagent deux plages horaires. Il y a eu :

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
seulement dans un arrondissement.	organismes au cours d'aquaforme adapté dans l'arrondissement de Jonquière.						<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 				<ul style="list-style-type: none"> 10 participants pour la session hiver-printemps; 20 participants pour la session automne. 	
	12.2 Évaluer les possibilités d'implanter le cours dans un autre arrondissement.		X	X				Des démarches pour implanter le cours d'aquaforme à Chicoutimi ou à La Baie ont été entreprises.				
	12.3 Analyser la possibilité d'ouvrir le cours d'aquaforme adapté aux personnes handicapées par le biais d'inscriptions publiques.					X			La possibilité d'ouvrir le cours d'aquaforme adapté aux personnes handicapées par le biais d'inscriptions publiques a été évaluée.			
13. Pour accéder à certaines activités de loisir, il est nécessaire de se doter d'équipements adaptés pour les personnes handicapées.	13.1 Valider si des subventions pour l'achat ou des programmes de prêt d'équipements adaptés existent.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Des recherches ont été effectuées, des demandes ont été déposées ou des collaborations ont été entreprises, selon le cas.		X		<ul style="list-style-type: none"> Des recherches ont été effectuées. Une collaboration entre la Ville de Saguenay, le CRDP et l'ARLPH est en discussion pour l'emprunt d'équipements adaptés.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
14. L'interprétation et la découverte de la nature nécessitent des adaptations pour les personnes handicapées.	14.1 Développer une trousse d'animation et d'interprétation de la nature du parc de la Rivière-du-Moulin tenant compte des particularités de chaque type de handicap, en collaboration avec le CC et le Groupe Nature Animée.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Sports & vie communautaire; • Corporation du parc de la Rivière-du-Moulin; • Groupe Nature Animée; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Un partenariat avec le Groupe Nature Animée a été établi et une trousse d'animation a été développée pour le projet d'un sentier découverte au parc de la Rivière-du-Moulin.		X		<p>En plus d'une trousse d'animation, le personnel dédié à l'animation du Groupe Nature Animée a reçu une formation sur l'accompagnement des personnes handicapées donnée par l'ARLPH :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formation de 7 h (coordonnatrice); • Formation de 3 h (animateurs).
	14.2 Produire le matériel nécessaire à la trousse et procéder aux travaux d'adaptation, au besoin.	X	X	X	X			Le matériel d'interprétation a été produit et des travaux ont été réalisés pour faciliter la participation des personnes handicapées.		X		<p>La botanique étant la thématique d'animation du Groupe Nature Animée, les éléments suivants ont été produits ou achetés pour la trousse et avaient pour but de stimuler les sens (odorat, ouïe, vue, toucher) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Herbarium : échantillons de feuilles et de tiges plastifiées et identifiées; • Échantillons d'écorces; • Rondelles d'échantillons de bois; • Pictogrammes des sens (oreille, nez, main, œil) imprimés sur polypropylène ondulé et disposés dans les sentiers;

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
												<ul style="list-style-type: none"> • Bandeaux pour cacher les yeux; • Photos d'arbres et d'arbustes plastifiées.
	14.3 Promouvoir l'activité et assurer son animation.	X	X	X	X			Une promotion de l'activité a été effectuée auprès des organismes et des citoyens en situation de handicap. L'animation de cette activité a été assurée par le Groupe Nature Animée (spécifier le nombre de participants).		X		<p>L'offre de services du projet « Sentier découverte » (observation de la faune et la flore dans les sentiers du parc de la Rivière-du-Moulin) avec le Groupe Nature Animée a été envoyée à six organismes. Bilan du projet pilote :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plus de 140 participants; • 4 organismes; • 11 demi-journées réservées; • 19,5 heures d'animation. <p>Le comité du projet a statué sur un changement de nom : le « Parcours des découvertes ». Les volets 2 et 3 du projet seront d'implanter des infrastructures permanentes pour favoriser les visites autonomes.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
15. Une meilleure signalisation des sentiers pédestres au parc de la Rivière-du-Moulin sécuriserait les déplacements des personnes handicapées.	15.1 Dans les sentiers ciblés du parc de la Rivière-du-Moulin, ajouter une signalisation indiquant le pourcentage des pentes ainsi que le niveau de difficulté.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Sports & vie communautaire; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir vérifié que la signalisation des pourcentages de pente des sentiers ciblés du parc de la Rivière-du-Moulin est présente et, s'il y a lieu, avoir effectué des ajustements. • Avoir ajouté le symbole d'accessibilité universelle à l'entrée des sentiers répondant aux normes avec un code de couleur indiquant son niveau de difficulté. 		X		Une nouvelle signalisation avec le symbole d'accessibilité universelle a été ajoutée dans les sentiers du parc de la Rivière-du-Moulin afin de mieux identifier le parcours pour les vélos adaptés.
16. L'ensemble des parcs gagnerait à être connu des personnes handicapées.	16.1 Faire la promotion des différents parcs municipaux auprès des personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Loisir – Sports & vie communautaire; 	Une promotion des parcs municipaux a été effectuée auprès des personnes handicapées.		X		Chaque année, les parcs accessibles font l'objet d'une promotion à divers moments.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	16.2 Monter un projet de signalisation/information/éducation afin de maximiser l'expérience et l'utilisation des infrastructures du parc Alcide-Reid, en plus de faire valoir la nature du parc à vocation inclusive et accessible aux personnes handicapées.			X	X		<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	En collaboration avec les partenaires, des solutions ont été évaluées et des panneaux d'affichage éducatif, d'interprétation ou de signalisation ont été ajoutés pour maximiser l'utilisation des infrastructures du parc Alcide-Reid par les personnes handicapées et les citoyens.	X			Les propositions d'amélioration au jardin communautaire du parc Alcide-Reid de Jonquière ont été prises en compte afin de faciliter l'accès aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant et de favoriser leur participation.
VIE COMMUNAUTAIRE, PARTICIPATION CITOYENNE ET ORGANISMES												
17. La Semaine québécoise des personnes handicapées (SQPH) est une occasion de sensibiliser la communauté.	17.1 Organiser annuellement une activité dans le cadre de la SQPH permettant de sensibiliser la population, le personnel municipal en plus de faire participer les personnes handicapées.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir organisé un événement pour souligner la SQPH; Avoir impliqué plusieurs participants et organismes du milieu (préciser le nombre de partenaires impliqués et de participants). 		X		Deux activités ont été organisées le 6 juin 2019 au parc de la Rivière-du-Moulin de Chicoutimi : <ul style="list-style-type: none"> Lancement du plan d'action 2019-2022 (30 participants); Activité « Le plein air pour tous! » (100 participants) : entraînement dans les sentiers avec exercices adaptés, initiation au sentier découverte, initiation aux vélos adaptés, présentation d'équipements adaptés avec la caravane de l'AQLPH.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
18. Des salles pouvant être louées aux organismes sont situées dans des bâtiments municipaux accessibles.	18.1 Chaque année, mettre à jour la liste des salles à louer aux organismes situées dans des lieux accessibles et la diffuser auprès du milieu.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir mis à jour la liste des locaux accessibles dans les trois arrondissements, et ce, chaque année; Avoir diffusé l'information auprès des organismes du milieu; Recenser le nombre de location annuelle de salles accessibles. 		X		La liste a été mise à jour et publiée dans l'édition 2019 du <i>Guide des services offerts aux personnes handicapées</i> . Ce guide a été mis en ligne sur le site Web de la Ville et est disponible en version papier dans les bâtiments municipaux et auprès des organismes du milieu et des citoyens.
	18.2 Informer les employés impliqués au niveau du service aux citoyens de la Ville des lieux adaptés dans lesquels des salles peuvent être réservées.	X	X					<ul style="list-style-type: none"> L'information a été diffusée aux employés impliqués dans le service aux citoyens de la Ville; Les employés ont demandé au locateur si la salle à réserver devait être accessible et, si oui, ils l'ont noté en vue de recenser le nombre de locations dans des lieux accessibles. 				
19. Les enfants en situation de handicap présents aux camps de jour municipaux participent avec les autres enfants aux activités, parfois moyennant certaines adaptations.	19.1 Faire vivre à tous les enfants des camps de jour une ou des activités de sensibilisation à l'acceptation des différences.					X	<ul style="list-style-type: none"> CC; Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ); Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir tenu au moins une activité de sensibilisation dans chaque site de camp de jour (spécifier le nombre d'enfants sensibilisés).	X			Des propositions d'activités ont été soumises aux équipes des camps de jour.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
20. Comme tout autre citoyen, les personnes handicapées doivent pouvoir participer à la vie politique.	20.1 Faciliter l'accès aux bureaux de consultation ou favoriser les consultations en ligne.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Conseil municipal; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Des actions ont été posées pour faciliter la participation des personnes handicapées aux consultations.		X		<p>La plateforme Web de consultations publiques « Bâtissons Saguenay » a été créée et a permis aux citoyens de s'exprimer en ligne à propos de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Révision du schéma d'aménagement et de développement 2035; • Plan directeur des parcs et espaces verts; • Avenir de la zone ferroviaire de Chicoutimi. <p>Il y a aussi eu la consultation publique 2019-2020 du <i>Plan de développement des bibliothèques</i> qui offrait différentes façons de participer : sondage en ligne, en bibliothèque et groupe de discussion dans des endroits accessibles.</p>
	20.2 Faciliter l'accès aux séances du conseil municipal.					X			<ul style="list-style-type: none"> • Avoir évalué la possibilité de diffuser en direct les séances du conseil municipal; • Avoir évalué la possibilité de permettre aux citoyens de poser des questions à distance par courriel. 		X	
21. L'accès au logement adapté est difficile.	21.1 Recueillir de l'information à propos des					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	• Avoir recueilli des renseignements à propos de la problématique d'accès au logement		X		<ul style="list-style-type: none"> • Rencontre d'un membre du Comité Accès à l'habitation pour exposer les obstacles vécus par les personnes

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	difficultés vécues par les personnes handicapées à la recherche d'un logement adapté et collaborer avec le Comité Accès à l'habitation de la municipalité afin de leur fournir des renseignements sur le sujet.							<p>adapté pour les citoyens en situation de handicap à Saguenay;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avoir communiqué toute information ou référence pertinente au Comité Accès à l'habitation; • Collaborer avec le Comité Accès à l'habitation, au besoin. 				<p>handicapées en lien avec l'accès au logement adapté.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation financière de la Ville de Saguenay au projet Les Habitations du Parc qui compteront au total 99 logements sociaux et abordables destinés à une clientèle ayant une déficience intellectuelle ou physique ou un trouble du spectre de l'autisme. Les locataires des 46 logements adaptés (DP, DI, TSA) pourront compter sur le programme <i>Supplément au loyer (PSL)</i> de la SHQ. <p>https://rimq.qc.ca/article/municipal/categorie/Urbanisme/106/778477/B-La-ministre-Andree-Laforest-annonce-la-mise-en-chantier-du-projet-Les-Habitations-du-Parc-a-Saguenay.html</p>
ÉVÉNEMENTS												

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
22. La Ville de Saguenay possède un inventaire d'équipements spécialisés qui sont prêtés aux promoteurs d'événements.	22.1 Dans l'inventaire, prévoir des équipements qui favorisent la participation des personnes handicapées (cache-fils, tables à pique-nique adaptées, etc.).	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> Comité de soutien aux événements; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service des immeubles; Service des travaux publics; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre de tables à pique-nique adaptées a été augmenté et un ratio obligatoire est imposé aux promoteurs; Le modèle de cache-fils utilisé a été modifié pour faciliter les déplacements des personnes handicapées; La Ville se dote d'autres équipements adaptés selon les besoins (spécifier l'équipement). 		X		Six tables à pique-nique adaptées ont été fabriquées et ajoutées à l'inventaire d'équipements destinés aux promoteurs d'événements. Dorénavant, un ratio 1/7 est imposé (1 table adaptée pour 7 tables régulières).
23. Il peut être difficile pour les personnes handicapées d'assister ou de participer à des événements culturels, sportifs ou communautaires par manque d'accessibilité.	23.1 Créer un aide-mémoire de l'événement accessible et inclusif pour outiller les promoteurs d'événements.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> Comité de soutien aux événements; SC Loisir – Sports & vie communautaire; SC Loisir – Culture; Service des communications et des relations avec les citoyens; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Un aide-mémoire a été conçu et diffusé sur le site Internet de la Ville.	X			Des recherches ont été effectuées pour recenser les guides semblables au Québec.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	23.2 Sensibiliser les promoteurs aux principaux aspects d'un événement accessible et faire valoir les avantages d'être inclusif.					X		<ul style="list-style-type: none"> Un outil de sensibilisation a été créé et distribué à différents promoteurs (spécifier le nombre de promoteurs); Le promoteur respecte les recommandations du comité de soutien aux événements. 	X			
	23.3 Lorsque la Ville agit comme promoteur d'un événement, s'assurer d'avoir un parcours sans obstacles et d'appliquer les mesures nécessaires à l'accessibilité de l'événement.					X		<ul style="list-style-type: none"> Les questionnaires (préciser le nombre) ont reçu un aide-mémoire de l'événement accessible; L'accessibilité des événements municipaux a été évaluée et des solutions ont été mises en place pour un parcours sans obstacles, au besoin. 		X		
24. Les événements grand public doivent permettre la participation des personnes handicapées.	24.1 Sensibiliser des promoteurs à inclure des volets pour les personnes handicapées dans des événements grand public.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> Comité de soutien aux événements; SC Loisir – Sports & vie communautaire; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir sensibilisé au moins deux promoteurs à l'inclusion d'un volet pour les personnes handicapées aux événements grand public; Offrir aide et référence aux promoteurs intéressés à inclure un volet pour personnes handicapées. 		X		Sensibilisation d'un organisme effectuant des activités d'interprétation de la nature à étendre ses activités à la clientèle handicapée. Accompagnement de l'organisme afin d'inclure un volet adapté aux personnes handicapées dans son offre de services.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION												
25. Nécessité d'avoir des rencontres d'échanges et de mises à jour d'information entre les organismes et différents services de la Ville.	25.1 Maintenir les sous-comités qui réunissent des membres du comité consultatif et du comité de travail afin de déployer les actions inscrites au PAIPH.					X	<ul style="list-style-type: none"> • CC; • CT. 	Nombre de sous-comités et de rencontres annuellement.		X		Comité consultatif : 1 rencontre Comité de travail : 2 rencontres Les huit sous-comités ont été maintenus (nombre de rencontres) : <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement urbain & lieux publics (2); • Communications (2); • Programmes, services, emplois & formations (1); • Immeubles (1); • Loisirs – Culture (0); • Loisirs – Sports, plein air & vie communautaire (1); • Sécurité, prévention & interventions (2); • Transport (0).
	25.2 Organiser une rencontre avec les membres du CC et du CT afin d'identifier les priorités du prochain plan d'action.				X				Une rencontre a été organisée au cours de la dernière année du plan d'action 2019-2022 et les priorités du prochain plan d'action ont été identifiées.			

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	25.3 Spécifier le type ou le niveau de participation des partenaires au PAIPH afin de maximiser leur apport au plan d'action.				X			<ul style="list-style-type: none"> • Une activité a été réalisée et le niveau de participation des partenaires est connu; • Les partenaires sont interpellés conditionnellement à leur capacité d'implication; • Le nombre d'heures d'implication des partenaires au PAIPH a été quantifié et valorisé. 				
26. Favoriser les échanges entre les organismes et la municipalité pour les suivis d'information et de projets ainsi que la mise en œuvre du plan d'action.	26.1 Maintenir la ressource permanente attitrée à la mise en œuvre du PAIPH pour faciliter les liens entre les organismes et la Ville.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Service des ressources humaines; • Comité de travail; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	La ressource attitrée au PAIPH a été maintenue.		X		La ressource est maintenue.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
27. Divers programmes, recherches et projets sont développés dans les autres municipalités du Québec à l'égard des personnes handicapées.	27.1 Participer aux études portant sur le sujet, à certains colloques et programmes afin de faire connaître les actions du PAIPH.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	La Ville de Saguenay a participé à des études, des colloques ou des programmes pertinents en lien avec les personnes handicapées.		X		Participation aux sondages suivants : <ul style="list-style-type: none"> Enquête sur l'accessibilité et les handicaps (fédéral); Sondage sur les besoins de formation des acteurs municipaux en lien avec les plans d'action d'accessibilité universelle (https://societeinclusive.ca/projets/co-construction-dun-programme-de-formation-continue-des-acteurs-municipaux-en-lien-avec-les-plans-daction-daccessibilite-universelle/). Participation aux formations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> Accessibilité des bâtiments ouverts au public et des logements (OPHQ); Symposium international sur l'expérience inclusive de loisirs – Journée de l'Observatoire québécois du loisir; Outil d'appréciation des effets de l'action intersectorielle locale (Communagir); Atelier de sensibilisation et d'information sur l'approvisionnement accessible aux personnes handicapées (OPHQ).

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	27.2 Collaborer avec les autres municipalités ayant un plan d'action à l'égard des personnes handicapées pour partager les expériences et projets.					X		Des discussions ont eu lieu avec d'autres municipalités (identifier le nom des municipalités et le sujet).		X		<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec d'autres municipalités du Québec par l'échange d'information au sujet des balançoires adaptées utilisées dans nos parcs respectifs. • Table du réseau des grandes villes MADA pour adresser la problématique du transport adapté.
28. L'implication des différents services municipaux envers l'accessibilité universelle diverge.	28.1 Identifier des agents multiplicateurs dont le rôle principal sera de contaminer le personnel de son service à l'AU.					X	<ul style="list-style-type: none"> • Comité de travail; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Un ou des agents ont été identifiés (spécifier le nombre d'agents et leur service respectif).		X		Deux agents ont été identifiés : <ul style="list-style-type: none"> • Service des travaux publics; • Service des immeubles.
	28.2 Définir le rôle des agents multiplicateurs ainsi que les moyens à utiliser pour sensibiliser leurs collègues.					X		Le rôle des agents est défini et des stratégies ou moyens ont été identifiés.	X			Le rôle d'un agent multiplicateur a été défini. Certains moyens ont été identifiés pour sensibiliser le personnel du Service des travaux publics.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	28.3 Poser différentes actions choisies en fonction des réalités de chaque service afin d'élever le niveau de conscience générale au sujet de l'AU.					X		Des actions spécifiques ont été réalisées par les agents multiplicateurs dans leur service (spécifier la nature des actions et le nombre d'employés impliqués).		X		Une technique d'incidence a été utilisée auprès de l'équipe de cadres (directeur, contremaîtres, chefs de division) du Service des travaux publics. Par cette stratégie, les concepts de ségrégation, d'intégration et d'inclusion des personnes handicapées ont pu être expliqués, permettant à ces employés de faire des liens entre leur travail et les citoyens handicapés. Environ 10 employés ont été sensibilisés.
29. Les personnes handicapées utilisent régulièrement les pistes cyclables.	29.1 Assurer une vigie dans le développement, l'entretien et l'aménagement du réseau cyclable de la Ville de Saguenay.					X	<ul style="list-style-type: none"> Service du génie; Service des travaux publics; Service de la culture, des sports et de la vie communautaire; Service de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. 	<ul style="list-style-type: none"> Le personnel dédié à l'entretien des pistes cyclables porte attention à ne pas obstruer les voies de circulation; Lors de l'aménagement ou de la réfection de pistes cyclables, les éléments relatifs à l'accessibilité sont pris en compte. 		X		Un comité interservices (travaux publics, génie, urbanisme, loisirs) a été mis sur pied afin d'établir un plan de maintien des actifs ainsi qu'un plan de développement des pistes cyclables. Le SC Loisirs – Sports, plein air & vie communautaire a été sollicité pour communiquer toute problématique rencontrée en lien avec le réseau.
30. Il existe une problématique de partage des pistes cyclables entre les différents utilisateurs.	30.1 Poursuivre la sensibilisation des utilisateurs d'AMM à la cohabitation sur les pistes cyclables.					X	<ul style="list-style-type: none"> Association du Horst de Kénogami; CC; Service des communications et des relations avec les citoyens; 	La sensibilisation des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) à propos de la cohabitation sur les pistes cyclables s'est poursuivie.		X		Vidéo, dépliant et consignes de sécurité sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	30.2 Poursuivre l'installation des panneaux de sensibilisation à la cohabitation harmonieuse sur les pistes cyclables.			X			<ul style="list-style-type: none"> • Service du génie; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Avoir étendu la campagne de sensibilisation par l'installation des panneaux aux arrondissements de Chicoutimi et de La Baie.				

SECTION 5 SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION

- Sécurité incendie
- Service de police et cour municipale



SECTION 5

SÉCURITÉ, PRÉVENTION ET INTERVENTION

OBJECTIFS

- Aménager des environnements sécuritaires;
- Accroître le sentiment de sécurité et la sécurité physique des personnes handicapées;
- Favoriser l'adaptation des divers types d'interventions menées par les policiers et pompiers en situation d'urgence auprès des personnes handicapées.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
SÉCURITÉ INCENDIE												
1. Sur le nombre total de citoyens en situation de handicap à Saguenay, certains seraient admissibles au programme « Secours adaptés Saguenay », mais n'en connaissent pas l'existence ou hésitent à s'y inscrire.	1.1 Vulgariser l'information et développer les outils nécessaires à la promotion du programme.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Sécurité, prévention et intervention; • Service de sécurité incendie; • Office municipal d'habitation (OMH); • Centre intégré de service de santé et services sociaux du SLSJ (CIUSSS). 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir simplifié le contenu et développé des outils de communication destinés à la promotion; • Les nouveaux outils de communication ont été diffusés sur le site Internet. 	X			<p>Il a été décidé de simplifier le nom du <i>Programme d'intervention en mesures d'urgence auprès des personnes handicapées vulnérables</i> pour « Secours adaptés Saguenay ».</p> <p>Une recherche a permis d'établir le type de visuel désiré ainsi que les éléments d'information à faire valoir dans les outils de communication qui seront créés en 2020.</p>

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	1.2 Établir une liste de partenaires en contact avec la clientèle cible du programme et les rencontrer pour améliorer le référencement.	X	X	X				<ul style="list-style-type: none"> Avoir rencontré les partenaires identifiés et avoir établi une collaboration pour le référencement des personnes admissibles au programme; Le nombre d'inscription au programme a augmenté. 		X		<p>Certaines rencontres de partenaires ont eu lieu, entre autres, avec les ressources du CLSC (ergothérapeutes, soins à domicile).</p> <p>En 2019, le nombre d'inscriptions a plutôt diminué (262).</p>
	1.3 Promouvoir le programme auprès des citoyens en situation de handicap et du milieu œuvrant auprès des personnes handicapées.					X		<ul style="list-style-type: none"> La promotion du programme a été effectuée auprès du milieu œuvrant auprès des personnes handicapées; Des actions promotionnelles ont fait connaître aux citoyens l'existence du programme; Le nombre d'inscriptions au programme a augmenté. 		X		<p>Promotion du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kiosque à la journée porte ouverte de la caserne de pompier de La Baie; Kiosques dans les centres commerciaux; Kiosque lors de l'activité dédiée à la SQPH : 50 personnes rencontrées; Présentation au Centre Laure-Conan : 30 personnes handicapées âgées de 18 à 40 ans rencontrées.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
2. Il est important d'effectuer des exercices d'évacuation dans les bâtiments publics fréquentés par des personnes handicapées.	2.1 Lister les organismes pour personnes handicapées fréquentant les bâtiments municipaux et prioriser ceux où des exercices devraient avoir lieu.	X					<ul style="list-style-type: none"> Service de sécurité incendie; SC Sécurité, prévention et intervention. 	Les bâtiments municipaux fréquentés par les organismes pour personnes handicapées sont connus et une liste des priorités a été établie.		X		Une liste a été fournie au Service de sécurité incendie. Les bâtiments fréquentés par les organismes sont connus.
	2.2 Planifier et pratiquer un exercice d'évacuation dans les édifices municipaux ayant été priorisés en fonction de leur fréquentation par des personnes handicapées.					X		Au moins un exercice d'évacuation par année dans des édifices municipaux fréquentés par des personnes handicapées a eu lieu.	X			Neuf bâtiments ont été ciblés pour des exercices d'évacuation en lien avec la présence d'organismes pour personnes handicapées. Une planification sera effectuée pour en faire au moins une par année.
	2.3 Effectuer des exercices d'évacuation, à la demande, dans des établissements publics fréquentés par des personnes handicapées.					X		À la demande d'un établissement public, un exercice d'évacuation impliquant des personnes handicapées a été effectué (préciser le nombre de personnes handicapées présentes).		X		Des exercices d'évacuation ont eu lieu dans des résidences pour aînés (RPA) et ont touché 3 078 personnes dont plusieurs vivant avec une incapacité.

SERVICE DE POLICE ET COUR MUNICIPALE

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
3. Il est possible que des obstacles surviennent dans la trajectoire judiciaire lors d'interventions auprès de personnes en situation de handicap.	3.1 Analyser la trajectoire judiciaire et valider où des obstacles pourraient survenir.	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • SC Sécurité, prévention et intervention; • Cour municipale; • Service de police. 	La trajectoire judiciaire a été analysée et la validation des obstacles pouvant survenir lors d'interventions auprès des personnes handicapées a été réalisée.		X		Une problématique a été identifiée concernant l'accessibilité au lieu de paiement des constats d'infraction à l'hôtel de ville de Saguenay.
	3.2 Si des obstacles ont été identifiés, valider les possibilités d'amélioration afin de réduire ou d'éliminer ces obstacles.			X	X			Aux obstacles identifiés, des recommandations d'amélioration ont été faites et des modifications aux directives dans les protocoles d'intervention ont été apportées au besoin.		X		Des corrections ont été effectuées pour faciliter l'accès au comptoir du Service des affaires juridiques et du greffe : <ul style="list-style-type: none"> • Ajout de portes automatiques; • Revêtement de sol remplacé (céramique); • Verre du guichet remplacé pour ajouter une ouverture de service pour les personnes handicapées; • Banc déplacé pour donner accès au guichet aux personnes handicapées.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
4. Les espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées ne sont pas toujours respectés.	4.1 Sensibiliser la population afin de faire respecter les espaces de stationnement réservés.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • SC Sécurité, prévention et intervention; • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Service de police. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des rappels de la campagne de sensibilisation ont été déployés au moins une fois par année; • Nombre de dépliants distribués. 		X		<p>La campagne a eu lieu du 23 septembre au 6 octobre 2019 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 kiosque à la Place du Royaume avec l'Unité de prévention et de communication du Service de police : 70 à 80 dépliants distribués aux citoyens; • 1 kiosque lors de la journée porte ouverte à la caserne de pompiers de La Baie a permis de rencontrer 25 personnes; • Campagne d'affichage; • Campagne sur les médias sociaux; • Relations publiques.
	4.2 Déployer des opérations policières pour faire respecter les espaces réservés aux personnes handicapées.	X	X	X	X				<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opérations policières effectuées et de constats d'infraction remis; • Un bilan des statistiques à propos des constats d'infraction remis est fait à la dernière année pour voir l'évolution et l'impact des opérations policières et de la sensibilisation. 		X	

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
5. Les piétons et les conducteurs sont parfois imprudents et ne respectent pas les traverses piétonnes, ce qui pourrait causer un accident occasionnant des limitations physiques ou psychologiques aux personnes impliquées.	5.1 Sensibiliser les citoyens à l'importance de respecter les traverses piétonnes et aux conséquences pouvant découler de leur non-respect.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> SC Sécurité, prévention et intervention; Service de police; Service des communications et des relations avec les citoyens; SAAQ. 	La campagne de sensibilisation et d'éducation aux traverses piétonnes a été déployée au moins une fois par année (volet communication/sensibilisation).		X		<p>Deux campagnes de communication combinant divers moyens pour rejoindre la population (affichage, médias sociaux et relations publiques) ont eu lieu :</p> <ul style="list-style-type: none"> du 13 mai au 15 juin 2019 (approche de la fin des classes et du début des vacances); du 14 au 26 octobre 2019 (dans le cadre du mois du piéton de la SAAQ).
	5.2 Tenir des activités de sensibilisation auprès des groupes cibles.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> SAAQ; Service de police. 	Des groupes cibles ont été rencontrés et sensibilisés (volet éducation/sensibilisation) (préciser le nombre d'activités tenues et de personnes sensibilisées).		X		<p>Du 13 mai au 15 juin :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kiosques dans les écoles primaires et secondaires. <p>Du 14 au 26 octobre :</p> <ul style="list-style-type: none"> 4 kiosques dans les écoles secondaires (245 élèves sensibilisés). 1 kiosque lors de la Grande Marche Pierre Lavoie (400 personnes de tous âges sensibilisées, 75 brassards de sécurité et dépliants distribués à la population).
	5.3 Rencontrer les organismes pour personnes handicapées et leur clientèle pour faire connaître les règles de sécurité routière.	X	X	X	X			Au moins un organisme a été rencontré (nombre de participants).		X		Un organisme a collaboré avec le Service de police afin d'utiliser le kiosque de la campagne de sensibilisation auprès de ses membres.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	5.4 Déployer des opérations policières pour faire respecter les traverses piétonnes.	X	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'opérations policières effectuées et de constats d'infraction émis; • Un bilan des statistiques à propos des constats d'infraction émis est fait à la dernière année pour voir l'évolution et l'incidence des opérations policières et de la sensibilisation. 		X		<p>Du 14 au 26 octobre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 64 opérations policières sur le territoire – Une opération policière est une surveillance sporadique et statique faite par une patrouille où une vérification du comportement des usagers de la route à l'approche d'une traverse piétonnière est réalisée; • 9 constats d'infraction remis à des conducteurs pour ne pas avoir cédé le passage à un piéton; • 5 avertissements effectués auprès de conducteurs; • 2 constats d'infraction (autres).
6. Il existe une problématique de partage des pistes cyclables entre les différents utilisateurs.	6.1 Sensibiliser les utilisateurs d'AMM à la cohabitation sur les pistes cyclables.	X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> • SC Sécurité, prévention et intervention; • Service de police; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Les patrouilleurs à vélo ont sensibilisé des utilisateurs d'AMM à propos de la cohabitation sur les pistes cyclables.				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
7. Les règles de sécurité routière ne sont pas toujours connues des utilisateurs d'aide à la mobilité motorisée (AMM) et il faut assurer une cohabitation harmonieuse des usagers de la route vu l'augmentation de l'utilisation des AMM.	7.1 Informer les utilisateurs d'AMM (personnes handicapées et âgées) à propos des règles visant à assurer leur sécurité.			X	X		<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Sécurité, prévention et intervention; • Municipalité amie des aînés (MADA); • Service de police; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un outil d'information a été développé et distribué auprès des utilisateurs d'AMM. 	X			Des dépliants produits par la Ville ayant pour objectif de sensibiliser les utilisateurs d'AMM à la cohabitation sur les pistes cyclables ont été distribués à différentes occasions lors de kiosques durant l'année.
	7.2 Organiser une activité de sensibilisation et d'information s'adressant aux utilisateurs d'AMM.				X			<ul style="list-style-type: none"> • Une activité de sensibilisation a été organisée auprès des utilisateurs d'AMM (préciser la date, le lieu et le nombre de personnes sensibilisées). 				
	7.3 Promouvoir le projet pilote du MTMDET au sujet des aides à la mobilité motorisée.		X					<ul style="list-style-type: none"> • Avoir distribué des dépliants du projet pilote aux utilisateurs et distributeurs d'AMM; • Nombre de dépliants distribués. 				

SECTION 6

TRANSPORT

- Transport en commun et transport adapté



SECTION 6 TRANSPORT

OBJECTIFS

- Améliorer l'accessibilité des infrastructures de transport;
- Aménager des environnements accessibles;
- Offrir aux personnes handicapées la possibilité de se déplacer sans contrainte;
- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté.



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
TRANSPORT EN COMMUN ET TRANSPORT ADAPTÉ												
1. Certains arrêts d'autobus du transport régulier ne sont pas accessibles aux personnes en situation de handicap et rendent l'utilisation du transport difficile.	1.1 Cibler les lieux d'affluence des personnes handicapées et identifier le ou les circuits d'autobus à proximité de ces lieux.	X	X	X	X		<ul style="list-style-type: none"> • Comité STS; • CC; • Société de transport du Saguenay; • Service du génie; • Service des travaux publics. 	Avoir visité des lieux d'affluence des personnes handicapées et identifié le ou les circuits correspondants.		X		Un nouveau corridor d'écomobilité a été développé par la STS avec un circuit direct reliant le terminus d'autobus de Chicoutimi, l'hôpital, le Cégep de Chicoutimi, l'Université du Québec à Chicoutimi, les centres commerciaux et commerces du secteur de l'axe. Des stations accessibles et tempérées ont été construites également.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	1.2 Prioriser les arrêts selon le potentiel de fréquentation, analyser leur accessibilité (trottoir, traverse, déneigement, etc.) et produire un rapport indiquant les recommandations d'amélioration pour favoriser un parcours sans obstacle.			X	X			<ul style="list-style-type: none"> Des arrêts et circuits ont été priorités et les problématiques d'accessibilité ont été analysées; Un rapport a été produit et des recommandations d'amélioration émises afin de favoriser un parcours sans obstacle pour les personnes handicapées. 				
	1.3 Prioriser les actions selon les rapports d'analyse et réaliser les modifications qui s'appliquent.		X	X	X			<ul style="list-style-type: none"> Des actions d'amélioration ont été priorités; Des réfections ou travaux d'amélioration ont été réalisés (préciser la nature des interventions). 				
2. L'utilisation du transport en commun régulier peut comporter des obstacles pour les personnes handicapées.	2.1 Identifier les obstacles à l'utilisation du transport en commun pour les personnes handicapées en tenant compte des types de handicap.	X					<ul style="list-style-type: none"> CC; Comité STS; Société de transport du Saguenay. 	Avoir identifié des obstacles qui peuvent nuire à l'utilisation du transport en commun pour les personnes handicapées.		X		Des obstacles ont été identifiés et des idées ont été soumises afin d'y remédier.

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	2.2 Analyser et développer des outils qui aideront les personnes handicapées à utiliser le transport en commun régulier en tenant compte des types de handicap.			X	X			Avoir conçu des outils qui facilitent l'utilisation du transport en commun selon le type de handicap.				
3. Pour assurer un service adéquat auprès de la clientèle handicapée, les chauffeurs d'autobus du transport en commun doivent être outillés et formés.	3.1 Identifier les connaissances essentielles qui permettent aux chauffeurs d'assurer un bon service à la clientèle aux personnes handicapées.			X	X		<ul style="list-style-type: none"> • CC; • Comité STS; • Société du transport du Saguenay. 	Les éléments essentiels permettant d'accueillir adéquatement les personnes handicapées dans le transport en commun ont été identifiés.				
	3.2 Développer des outils pouvant aider les chauffeurs à recevoir et dispenser le service de transport en commun aux personnes handicapées.			X	X			<ul style="list-style-type: none"> • Avoir évalué les outils nécessaires aux chauffeurs dans la réalisation de leurs tâches; • Selon le cas, avoir développé ou conçu un ou des outils et les avoir distribués aux chauffeurs. 				

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	3.3 Former les chauffeurs à l'accueil des personnes handicapées dans le transport en commun régulier.				X			Avoir monté une formation spécifique à l'accueil des personnes handicapées et avoir formé les chauffeurs du transport en commun.				
4. L'utilisation du transport adapté étant en croissance, les déplacements des usagers sont plus limités.	4.1 Évaluer la possibilité de mettre en place des modes de transport alternatif.		X	X			<ul style="list-style-type: none"> • CC; • SC Transport; • Société de transport du Saguenay. 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir listé les modes de transport alternatif et leurs spécificités; • Avoir établi un lien entre les besoins des personnes handicapées et ces modes de transport; • Un rapport d'évaluation est disponible avec des recommandations. 				

SECTION 7
COMMUNICATIONS



SECTION 7 COMMUNICATIONS

OBJECTIFS

- Accroître la participation citoyenne des personnes handicapées dans leur communauté;
- Sensibiliser la population à l'accessibilité universelle;
- Informer les personnes handicapées à propos des services et infrastructures municipales accessibles;
- Promouvoir les actions et réalisations du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées (PAIPH).



OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
1. Les efforts de la Ville envers l'AU ainsi que les projets réalisés dans le cadre du plan d'action gagneraient à être connus des citoyens avec ou sans handicap.	1.1 Rédiger un « InfoPAIPH » deux fois par année et le diffuser auprès des citoyens inscrits au bulletin d'information.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Communication; • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Deux « InfoPAIPH » ont été envoyés aux abonnés et mis en ligne sur le site Internet de la Ville. • Nombre d'abonnés. 		X		Quatre « InfoPAIPH » ont été diffusés auprès de 80 abonnés (citoyens en situation de handicap, proches, intervenants).

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
	1.2 Publier de l'information à propos des activités, actualités et projets sur le site Internet de la Ville (alimenter la section <i>Services aux personnes en situation de handicap</i>).					X		Nombre et nature des articles diffusés sur le site Web municipal.		X		<ul style="list-style-type: none"> • Campagne de sensibilisation au respect des stationnements pour personnes handicapées; • Campagne de sensibilisation et d'éducation aux traverses piétonnes; • Édition 2019 du Guide des services offerts aux personnes handicapées; • Semaine québécoise des personnes handicapées; • Lancement du nouveau plan d'action 2019-2022.
	1.3 Concevoir une vidéo faisant valoir les différentes réalisations et projets du PAIPH et la diffuser au public.	X						Une vidéo a été conçue et diffusée au public (détailler les moyens de communication utilisés).		X		Une vidéo présentant les projets réalisés de 2016 à 2018 a été conçue et diffusée dans le cadre du lancement du nouveau Plan d'action 2019-2022. La vidéo a été diffusée également sur l'écran de la Place du Citoyen ainsi que sur la page Facebook de la Ville.
	1.4 Déployer différents moyens de communication pour faire connaître le PAIPH à la population.					X	<ul style="list-style-type: none"> • SC Communication; • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Moyens de communication utilisés pour faire la promotion du PAIPH et des projets.		X		Du nouveau matériel promotionnel a été conçu et est utilisé pour faire connaître le plan d'action aux citoyens : <ul style="list-style-type: none"> • Bannière autoportante; • Dépliants (500 copies).

OBSTACLES ET OBSERVATIONS	ACTIONS	ÉCHÉANCIER					PARTENAIRES	INDICATIFS DE RÉUSSITE	SUIVI			BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES 2019
		2019	2020	2021	2022	Récurrent			En cours	Complétée	Reportée 2023-2025	
2. Les documents produits par la Ville ne sont pas toujours accessibles pour les personnes handicapées.	2.1 Planifier une rencontre d'information avec les professionnels des communications de la Ville afin de les sensibiliser à concevoir et développer du matériel d'information et de communication accessible aux personnes handicapées.		X				<ul style="list-style-type: none"> • SC Communication; • Service des communications et des relations avec les citoyens; • Service de la culture, des sports et de la vie communautaire. 	Une rencontre d'information a eu lieu avec le Service des communications et des relations avec les citoyens et des renseignements à propos des meilleures pratiques pour la production de matériel d'information et de communication accessible leur ont été transmis.	X			Au cours de l'année, des documents relativement à l'accessibilité universelle dans les communications et aux expressions conformes ou à privilégier ont été partagés au Service des communications et des relations avec les citoyens afin que ces concepts soient intégrés aux publications municipales.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les collaborateurs pour leur mobilisation et leur implication dans la rédaction et la mise en oeuvre de ce plan d'action quadriennal qui vise l'intégration des personnes handicapées de la Ville de Saguenay pour 2019, 2020, 2021 et 2022.



Et ses collaborateurs :



- *Loisir Plus*
- *Conseil des aînés de la Ville de Saguenay*
- *Citoyens bénévoles en situation de handicap de la Ville de Saguenay*